

LABLACHÈRE

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL 2025

infos annuelles



MAIRIE DE
LABLACHÈRE



CRÉATION • IMPRESSION • ENSEIGNE • COVERING
TEXTILE • GOODIES • DÉCO D'INTERIEUR • IMPRESSION 3D



ARDESCA

print • sign • déco

LACHAPELLE S/S AUBENAS
www.ardescaprint.com



Groupe
ADIS

VOTRE PROJET TERRAIN + MAISON
LABLACHÈRE



04 75 87 26 27

CONSTRUCTEUR - AMÉNAGEUR - PROMOTEUR
GESTIONNAIRE DE SYNDIC

Lotissement Le Castellet
TERRAINS À VENDRE

www.lesmaisons-adis.fr



SOMMAIRE

Le mot du Maire	4
Le conseil municipal	5
Délégations et Commissions	7
Communication	9
CCAS	11
Vie de la commune	14
Enfance	18
• Ecole publique	18
• Ecole privée	19
Equipements sportifs	22
La culture à Lablachère	27
Les employés Communaux	28
Travaux sur la commune	30
Régie de l'eau	35
Sécurité routière	37
Finances de la commune	39
Tribune réservée à l'opposition	45
Biodiversité et environnement	49
La fibre remplace le cuivre	50
Festivités à Lablachère 2026	51
Le mot des associations et des commerçants	52
Etat-civil	55
Numéros utiles	56

LE MOT DU MAIRE

Chers Lablachéroises et Lablachérois,
Chers amis,

J'ai le plaisir de vous adresser le bulletin annuel 2025 dans la continuité de ceux rédigés en 2022, 2023 et 2024. Ils résument et complètent les bulletins que nous vous adressons tous les trimestres.

L'année dernière, je dénonçais l'incertitude politique et financière dans laquelle nous étions plongés et les efforts budgétaires qui nous étaient demandés afin de réduire le déficit de l'Etat.

Un an est passé et rien n'a changé. Les gouvernements se succèdent au grès des ambitions personnelles ou de celles des partis. Il paraît impossible à nos élus nationaux de s'entendre pour le bien de la France. A l'heure où je vous écris, il n'est question que de censure, dissolution ou démission. Et pourtant le budget de l'Etat et sa dette colossale doivent être votés avant le 31 décembre 2025.

Cela n'est pas sans conséquence sur les collectivités territoriales appelées à un effort de plusieurs milliards d'euros. Il est même question de supprimer les Dotations des Equipements des Territoires Ruraux (DETR), aides vitales de l'Etat à l'investissement communal.

Bien heureusement, nous avons anticipé la diminution des aides (arrêt des plans de soutien pour les équipements sportifs) et des dotations financières. La pelouse du stade de la Raze, le Pumptrack et les gros travaux concernant notre réseau d'eau potable ont été réalisés avec un maximum de subventions.

Plus que jamais, les Maires et les élus locaux doivent faire preuve d'autorité et de combativité, d'expérience et de compétence. C'est un travail à plein temps. Cela l'était déjà, c'est encore plus vrai aujourd'hui. Il s'agit de défendre becs et ongles les intérêts communaux afin de ne pas être dépouillé de la moindre ambition. Pire, de n'être plus que des outils de récession d'un Etat qui lui ne se réforme pas.

Pas de marasme pour autant à Lablachère. Moins d'investissements qu'en 2024 à part les nécessaires travaux d'amélioration de notre réseau d'eau. Mais en 2026 il sera indispensable de restaurer voire changer nos réservoirs d'eau potable devenus poreux. Envisager aussi la construction de notre salle multiculturelle et la réparation de notre église. Certes, la situation financière de la commune est très saine mais il faudra dominer les dépenses de façon la plus raisonnable possible.

La sécurité routière est devenue un sujet majeur de préoccupation. Je suis trop souvent interpellé pour des vitesses excessives ou des comportements inappropriés. Des travaux d'aménagements sont en cours afin de ralentir les vitesses et éviter des drames. La voie douce dans le prolongement de Joyeuse participera au renforcement de notre sécurité tout en favorisant le bien-être des usagers. Une réunion publique a été organisée le 30 octobre 2025 afin de recueillir les suggestions de Lablachéroises et des lablachérois et les rassurer sur notre détermination à vous protéger.

Vous découvrirez tout cela dans ce bulletin municipal annuel qui je l'espère répondra à beaucoup de vos questions ou vous permettra de distinguer toutes les attentions que nous portons à notre village et ses habitants.

En cette fin d'année 2025, mon équipe et moi vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de succès. Que la nouvelle année qui s'ouvre soit pour vous une année sereine et épanouissante, remplie de moments de partage et de douceur.

Merci de votre fidélité et à bientôt.



Bien à vous

LE CONSEIL MUNICIPAL



**Jean-Pierre
LAPORTE**
Le Maire



CARRIER Martine
1ère adjointe
Finances-budgets
Délégue communautaire
Délégations :
Syndicat NUMERIAN
Syndicat ADN



HALEGOUET Roger
2ème adjoint
Ecoles
Responsable du personnel administratif
Membre du CCAS



POUGET TIRION Dominique
3ème adjointe
Eau et assainissement
Délégue communautaire
Membre du CCAS



FREMON Lysiane
4ème adjointe
Vice-Présidente du CCAS
Affaires sociales
Associations



BERRES Thierry
5ème adjoint
Urbanisme et Voirie
Vice-Président à la CdC en charge des mobilités
Vice-Président du SMAM
Délégations : SDE07 - SDEA



DJIANN Nicole
Conseillère
Chargée de l'information,
de la communication et des
réseaux sociaux
Délégue communautaire



QUERE Brigitte
Conseillère
Membre du CCAS



MARCHAL Yannick
Conseiller
Délégué Environnement
et déchets ménagers
Délégué communautaire
Délégation : SICTOBA - PNR



PREVOST Stéphanie
Conseillère



BOISSIN Eric
Conseiller
Délégué Communautaire
Président du SMAM



LARCHER Corinne
Conseillère



MARCY Régine
Conseillère
Vice-Présidente du SMAM
Membre du CCAS



SAUTEL Jean-Luc
Conseiller



MOZZATTI Albert
Conseiller
Délégué Communautaire

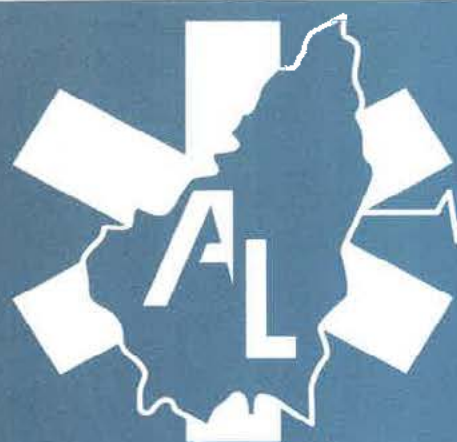


REYNAUD Danièle
Conseillère
Chargée des personnes vulnérables



CHARTIN Alain
Conseiller

AMBULANCES - TAXIS - VSL - TPMR



**AMBULANCES
LAGANIER**

LES VANS - LABLACHÈRE - JOYEUSE

04 75 37 31 11

POMPES FUNÈBRES

Chambres Funéraires - Marbrerie



Alexandre DE SOUSA

Maçonnerie, travail de la pierre

Aménagement extérieur

Espace vert

06.83.37.57.22

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Jean-Pierre LAPORTE
Vice-Présidente : Lysiane FREMON
Membres : Dominique POUGET TIRION
Brigitte QUERE – Régine MARCY
Suppléants : Yannick MARCHAL
Nicole DJIANN
Corinne LARCHER
Roger HALEGOUET
Membres extérieurs : Chantal THERAUBE
Patrick BELGHIT
Christine REBOUL
Christine FOURNIER
Suppléants : Claudine SCHAVITS
Daniel MAYET

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE (SDE07)

Titulaire : Thierry BERRES

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (SDEA)

Titulaire : Thierry BERRES

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDECHE (PNR)

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléant : Brigitte QUERE

SYNDICAT NUMERIAN

Titulaire : Martine CARRIER
Suppléant : Jean Pierre LAPORTE

RÉFÉRENT MOUSTIQUE TIGRE

AMBROISIE FRELON ASIATIQUE
Yannick MARCHAL

CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Jean-Luc SAUTEL

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Titulaire : Yannick MARCHAL

CHEMINS ET DOLMENS

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléant : Dominique POUGET TIRION

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Titulaires : Nicole DJIANN
Thierry BERRES – Brigitte QUERE
Eric BOISSIN – Régine MARCY
Suppléants : Danièle REYNAUD
Jean-Luc SAUTEL
Corinne LARCHER
Albert MOZZATTI

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Président : LAPORTE Jean-Pierre
Titulaires : POUGET Robert
AYGON Jean-Marie
BONNECHERE Jean-Paul
CARRIER Martine
REYNAUD Danièle
QUERE Brigitte
BERRES Thierry
TEISSANDIER Roger
Suppléants : REBOUL Stéphane
MONNIER Alain
YACQUIER Gérard
MARDUEL Christian
THERAUBE Chantal
VALETTE Jean-Luc
DOTTON Françoise

FIBOIS

Titulaire : Yannick MARCHAL
Suppléante : Martine CARRIER

DÉSIGNATION DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : Nicole DJIANN
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Yannick MARCHAL
Dominique POUGET TIRION
Martine CARRIER
Corinne LARCHER

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE & ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Responsable : Roger HALEGOUET
Membres : Brigitte QUERE
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER

COMMISSION CULTURE – TOURISME – ASSOCIATIONS – FESTIVITÉS – ANIMATION

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Brigitte QUERE
Roger HALEGOUET
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER
Régine MARCY

COMMISSION URBANISME – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX – SUIVI DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

Responsable : Thierry BERRES
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Martine CARRIER
Brigitte QUERE – Eric BOISSIN
Lysiane FREMON
Dominique POUGET TIRION
Albert MOZZATTI

COMMISSION EAU ASSAINISSEMENT

Responsable : Dominique POUGET TIRION
Membres : Thierry BERRES
Régine MARCY
Martine CARRIER
Stéphanie PREVOST
Eric BOISSIN – Albert MOZZATTI

COMMISSION FINANCES ET BUDGETS

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Stéphanie PREVOST
Thierry BERRES –

Lysiane FREMON
Régine MARCY

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES et SOLIDARITÉ

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Brigitte QUERE
Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD – Corinne LARCHER – Régine MARCY
Albert MOZZATTI

COMMISSION COMMERCE ARTISANAT et AGRICULTURE

Membres : Lysiane FREMON
Yannick MARCHAL
Eric BOISSIN – Albert MOZZATTI

COMMISSION ENVIRONNEMENT - PATRIMOINE - DÉVELOPPEMENT DURABLE - ORDURES MÉNAGÈRES

Responsable : Yannick MARCHAL
Membres : Stéphanie PREVOST
Brigitte QUERE – Lysiane FREMON – Corinne LARCHER
Albert MOZZATTI
Thierry BERRES

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE – SIL (signalisation d'information locale)

Responsable : Dominique POUGET TIRION
Membres : Jean-Pierre LAPORTE
Yannick MARCHAL
Roger HALEGOUET

COMMISSION DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DE LABLACHÈRE

Responsable : Martine CARRIER
Membre : Dominique POUGET TIRION

COMMISSION PLUI avec CDC et SCOT

Responsable : Eric BOISSIN
Membre : Thierry BERRES

COMMISSION CIMETIÈRE

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Dominique POUGET TIRION – Lysiane FREMON

COMMISSION SUBVENTIONS

Responsable : Martine CARRIER
Membres : Lysiane FREMON
Yannick MARCHAL
Régine MARCY
Dominique POUGET TIRION

COMMISSION TÉLÉCOMMUNICATION ET FIBRE

Responsable : Martine CARRIER
Jean-Pierre LAPORTE

COMMISSION SANTÉ

Responsable : Jean-Luc SAUTEL
Membres : Roger HALEGOUET
Brigitte QUERE – Nicole DJIANN
Danièle REYNAUD
Membres extérieurs : Jean-Marc GIBERT

COMMISSION ATTRIBUTION LOGEMENTS COMMUNAUX ET BUREAUX

Responsable : Lysiane FREMON
Membres : Jean-Pierre LAPORTE – Roger HALEGOUET
Dominique POUGET TIRION
Nicole DJIANN – Danièle REYNAUD – Corinne LARCHER

COMMISSION MONUMENT AUX MORTS

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Membre : Dominique POUGET TIRION

COMMISSION MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Responsable : Thierry BERRES
Membres : Stéphanie PREVOST
Albert MOZZATTI

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Titulaires : Martine CARRIER
Stéphanie PREVOST
Dominique POUGET TIRION
Suppléants : Thierry BERRES
Lysiane FREMON
Albert MOZZATTI

COMMISSION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE

Jean-Luc SAUTEL
Nicole DJIANN – Lysiane FREMON
Thierry BERRES

TRANSFERT 2026 EAU ET ASSAINISSEMENT

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Thierry BERRES – Dominique POUGET TIRION – Roger HALEGOUET – Lysiane FREMON – Martine CARRIER – Danièle REYNAUD – Brigitte QUERE – Corinne LARCHER

PHOTOVOLTAÏQUE

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE – Thierry BERRES
Dominique POUGET TIRION
Roger HALEGOUET
Lysiane FREMON
Martine CARRIER – Brigitte QUERE

RÉFLEXION SUR LA DESTINATION FUTURE DE L'ANCIENNE CASERNE DES POMPIERS

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Lysiane FREMON
Albert MOZZATTI
Thierry BERRES – Nicole DJIANN
Martine CARRIER
Brigitte QUERE – Alain CHARTIN
Dominique POUGET TIRION
Roger HALEGOUET
Danièle REYNAUD
Corinne LARCHER
Régine MARCY

PROJET SALLE MULTICULTURELLE

Responsable : Jean-Pierre LAPORTE
Danièle REYNAUD – Nicole DJIANN – Martine CARRIER
Lysiane FREMON – Brigitte QUERE – Corinne LARCHER
Roger HALEGOUET
Albert MOZZATTI
Alain BRUYERE (habitant de Lablachère)



JEAN D'ICI FERRAT LE CRI

par Jean-Marc MOUTET

Lu dans la presse :

«...son entrée sur scène nous donne des frissons tant l'incarnation de Ferrat est troublante... Un spectacle **réaliste, romantique et fidèle** qui comblera les amateurs de Ferrat». La Tribune

«Un **troublant mimétisme**» La Provence

« Le travail de recherche et de mise en forme est tout simplement prodigieux... Dans la salle l'émotion était palpable, les deux représentations se sont terminées sur une standing ovation ». Le Télégramme (PAIMPOL)

«Le clou du séjour en Ardèche reste sans conteste le spectacle Jean d'ici Ferrat le cri. Un grand moment d'émotion pour tous» La Dépêche.

Prochaines représentations

sur lafermetheatre.com



La Ferme Théâtre c'est aussi :

Sur place et en toutes saisons : **AIRE DE CAMPING CAR** et **BOUTIQUE DE PRODUITS REGIONAUX**, Livres, CD, Souvenirs...

Quartier Notre-Dame 445 route d'Alès LABLACHERE

04 75 36 42 73 contact@lafermetheatre.com

CULTIVONS NOTRE ÉNERGIE. ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



LA COMMUNICATION ENTRE NOUS

L'année 2025 a marqué une **accélération de notre communication**, et nous vous remercions de votre engagement croissant. Nous sommes ravis de constater que vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser nos plateformes numériques pour suivre la vie de Lablachère, interagir avec nous et participer aux projets de la commune.

Pourquoi nous suivre ? L'essentiel en trois points :

- **Pour être informé(e) en priorité** : recevez les actualités, les alertes (météo, travaux, etc.), les décisions du Conseil et le calendrier des événements avant tout le monde.
- **Pour échanger et participer** : posez vos questions, exprimez vos suggestions et soyez une force de proposition via des canaux de dialogue ouverts et directs.

	<u>Mission Principale</u>	<u>en Chiffres</u> <u>(Période récente)</u>
Site Internet	Source d'information détaillée, accès aux démarches, archives des publications.	Rendez-vous sur www.lablachere.fr pour découvrir nos dossiers de fond et la newsletter mensuelle
Facebook	Actualités en images, annonces d'événements, discussions.	2300 abonnés (en forte progression !) 235763 vues et 783 interactions en 28 jours (j'aime, partages, commentaires)
PanneauPocket	Alertes et notifications instantanées (travaux, événements urgents, etc.) directement sur votre smartphone.	1053 abonnés à ce jour. 103% des foyers de Lablachère 16 000 lectures pour l'ensemble des notifications sur 30 jours
Bulletins Municipaux	Le bilan détaillé de l'action de la commune, distribué trimestriellement.	À ne pas manquer !
Panneaux d'Affichage	Les informations règlementaires et les événements clés près de chez vous.	Le canal d'information de proximité

Un grand MERCI ! Notre page Facebook a franchi le cap des **2300 abonnés**. Votre engagement se traduit par un nombre record de vues et de réactions, prouvant la pertinence des sujets abordés.

Nicole DJIANN

OFFERT PAR VOTRE MARIE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, Lablachère est équipée de **PanneauPocket**.

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêts de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

Disponible sur Play Store, App Store
ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com





📍 14 Place de la Gare 07260 Joyeuse

✉️ Reparphoneardeche@gmail.com

☎️ 04.75.93.94.32

📱 📺 Répar'phone 07



Scanner moi !



Produits traditionnels, variés mais toujours local !

Tel. 04.75.89.45.60
96, Route Départementale
07260 JOYEUSE



PORTES - FENETRES - VOLETS - PERGOLAS - STORES

07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

04 75 36 44 57



07230 LABLACHERE - Tel : 04 75 36 65 37

www.cave-lablachere.fr

Dégustation - Vente

Antoine BROUSSE

290 route du Poux 07110 LAURAC EN VIVARAIS

Email : 2amo@mailo.com / Tel : 06.19.95.17.15

2AMO

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Maîtrise d'œuvre Aménagements & VRD

Dessin technique



**Solutions
photovoltaïques**

193 Route des Mûriers
07260 Rosières

☎️ 04 75 36 52 06

www.eco-energies.com



OUVERT

Lundi au Vendredi

7h30-12h00

13h30-18h00

✉️ contact@aquadduction.com

☎️ 04 66 86 01 39

📍 108 rue Denis Papin - 30100 ALES

Création de
SITES INTERNET

☎️ 06 61 61 51 58

✉️ contact@zefyx.fr

🌐 www.zefyx.fr

zéfyx AGENCE WEB

Scannez-moi !



Vente et Réparation de Pompes - Arrosage - Travaux publics
Traitement des eaux - Traitements & Accessoires piscine

CCAS

AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Depuis 2020, le Maire et ses conseillers ont décidé d'effectuer des visites auprès des personnes vulnérables, témoignant ainsi de leur solidarité et de leur humanité. Ces rencontres empreintes de chaleur et de bienveillance, ont permis de tisser des liens précieux et de répondre à des besoins souvent invisibles. Ces moments d'échanges ont révélé l'importance d'un soutien humain dans le quotidien de ceux qui, parfois se sentent isolés ou oubliés. Animée par une profonde empathie j'ai apporté une aide en conseillant mais surtout en apportant une écoute attentive et un réconfort moral. Ces gestes simples mais essentiels rappellent que chaque sourire partagé peut illuminer une journée de nos personnes les plus vulnérables.

Cette initiative met en lumière la nécessité de renforcer les actions en faveur des plus fragiles, et j'espère que toutes les autres communes s'engagent et contribuent elles aussi à une société plus solidaire.

« La véritable mesure de toute société réside dans la manière dont elle traite ses membres les plus vulnérables » Mahatma Gandhi.

Danièle REYNAUD

LE REPAS DES SAGES : UN MOMENT DE PARTAGE RÉUSSI !

La commune a eu la joie d'accueillir nos aînés le 24 septembre dans la salle d'animation rurale pour un moment chaleureux.

Ce repas, offert par le CCAS, est devenu un incontournable pour les habitants et cette manifestation permet de rompre avec la solitude et de partager un moment de détente avec les personnes de leur génération.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les convives ont apprécié tant le repas soigneusement préparé par le traiteur et son équipe, que l'animation avec la chanteuse Isa qui a su insuffler une ambiance remarquable.

Comme chaque année le personnel communal a répondu présent pour se joindre à nous au moment du goûter.

Les invités sont repartis avec une composition florale et ont chaleureusement remercié les élus de la commune. Ces moments privilégiés de partage sont plus que jamais nécessaires et ont apporté chaleur et bonne humeur à tous les participants.

Pour participer à ce repas, les habitants de la commune ayant 65 ans et plus ou ayant un conjoint remplissant ces conditions doivent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie aux dates qui vous sont communiquées sur le bulletin municipal ou sur les réseaux sociaux (PanneauPocket, page Facebook). Les moins de 65 ans peuvent y participer mais en payant leur repas. Merci à vous tous d'avoir été présents et à bientôt.

Lysiane FREMON



COLIS DES AINES : UNE TRADITION DE FIN D'ANNÉE

Tous les ans, juste avant les fêtes de fin d'année, les élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour confectionner dans un premier temps les colis de Noël pour ensuite les distribuer.

Ces colis sont remis aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pu se retrouver autour du repas des sages.

Ils sont également apportés aux personnes dans les EHPAD de Lablachère, Joyeuse et résidence du Roussillon qui demeuraient auparavant dans notre commune avant leur entrée dans ces établissements.

Les coffrets d'origine sont complétés par des produits locaux, ce qui permet de promouvoir la production du terroir.

Cette année la distribution aura lieu à partir du 06 décembre. Nos 180 aînés pourront profiter de gourmandises sucrées et salées pour leur repas du réveillon.

Cette initiative solidaire, tant appréciée et attendue, permet d'apporter un peu de réconfort à nos seniors lablachérois, et de maintenir un lien privilégié avec eux. Ces moments d'échanges sont également l'occasion de repérer d'éventuelles situations d'isolement, contribuant ainsi au bien-être de notre communauté.



Lysiane FREMON

ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

Accueillir les nouveaux habitants est un moment fort et important pour les élus.

C'est donc avec plaisir que le 26 juin 2025, nous avons organisé une petite cérémonie afin de présenter l'équipe municipale et les représentants d'associations ayant répondu à notre invitation.

Ainsi, 6 familles récemment installées sont venues découvrir les activités locales.

Ce moment convivial a permis un temps d'échange entre toutes et tous et de tisser ainsi de nouveaux liens cordiaux.

Ces nouveaux Lablachérois ont reçu un livret comprenant toute la documentation utile à leur intégration sur la commune et unanimement, ils nous ont dit combien ils avaient apprécié cette sympathique réunion.



Lysiane FREMON



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, ou **CCAS** est un établissement public communal qui travaille en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées.

Son rôle est d'aider les personnes en situation de précarité et ou en difficulté sociale. Pour cela, il propose un ensemble de services, d'animation et de solidarité, oriente et conseille les habitants, ainsi que nos jeunes domiciliés sur le territoire communal.

Le CCAS est composé d'un président, qui est le maire de la commune et d'un conseil d'administration formé de membres nommés par le président du CCAS. Les membres du centre sont des conseillers municipaux et des personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale. Le conseil d'administration du CCAS décide des orientations et des choix de la politique locale. Il est financé en grande partie par la commune.

Le compte de gestion tenu par le comptable public (DGFIP) et le compte administratif ont été votés dans leur ensemble à l'unanimité par le conseil d'administration lors de sa séance du 02 avril 2025.

Compte administratif 2024 du CCAS

Dépenses de fonctionnement	22 479.45€	Recettes de fonctionnement	30 056.97€
Excédent	7 577.52€		

Les actions réalisées par le CCAS 2025

- 130 participants au repas des Sages, 170 colis de Noël ont été distribués ainsi que 19 colis distribués aux personnes Lablachéroises résidant à l'EHPAD de Lablachère, Joyeuse et du Roussillon à Chambonas
- Aide aux familles pour la restauration scolaire de l'école publique et de l'école privée
- Aide à l'association vestiaire entr'aide maintenue à 1 500€
- Aides exceptionnelles à nos administrés pour des règlements de factures (bons alimentaires, gaz, divers)

Lors du conseil d'administration du CCAS du 23 juin 2025

Il a été décidé suite à la mise en place du repas à 1€ par la commune

De modifier l'attribution de l'aide du CCAS dans les conditions suivantes :

- Grille tarifaire QF à 1000 : suppression de l'aide du CCAS
- Grille tarifaire QF de 1000 à 1500 : 0.60€ par repas
- Grille tarifaire QF supérieur à 1500 : 0.40€ par repas

L'école privée ne s'est pas engagée dans cette démarche.

Néanmoins, l'aide par repas de 0.40€ sera maintenue, par le CCAS, par élève résidant à Lablachère et fréquentant l'école privée.

Martine CARRIER

Repas des sages du 24 septembre 2025



VIE DE LA COMMUNE

REMISE DU CHEQUE OCTOBRE ROSE – 2025

Je remercie infiniment le Club de l'Amitié d'avoir renouvelé pour la deuxième année consécutive l'organisation de cette manifestation à Lablachère.

Cela a représenté un gros travail d'organisation et de synchronisation. Cela n'a pas été facile, mais c'est une belle réussite grâce à l'énergie de tous et en particulier de la présidente et de ses bénévoles. Je remercie toutes les associations, qui, de manière plus anonyme ont contribué à cette réussite : les archers de Charlemagne, Les Vieux Boulons, le Pendelhon, le comité d'animation de Lablachère qui a animé le village en regroupant les habitants autour de l'apéritif et du déjeuner sur place tout en prolongeant l'après-midi par un concours de pétanque ; le Téléthon qui s'est joint à la Ligue pour tenir le stand et Evelyne qui a confectionné des objets pour améliorer nos ventes.

Cette journée représente une aide collective indispensable à la Ligue Ardèche et c'est avec plaisir que nous remettons à Claudine SCHAVITS un global de 1750€, comprenant un don de 200€ de l'Association la Boule Coinchée.

Merci à Xavier, Directeur de la Ligue Ardèche sans qui rien n'aurait été possible, au personnel de la Ligue pour son aide, et à Claudine CHAVITS, administratrice de la Ligue, qui s'est déplacée pour recevoir vos dons. Je n'oublie pas le Maire et les élus qui nous reçoivent aujourd'hui... et Jean-Marc, le placier, qui nous a grandement aidés dans nos installations.

Au nom de la Ligue contre le cancer d'Ardèche, un immense merci. Chaque euro récolté est important, cela permet d'offrir aux bénéficiaires de la Ligue, que ce soit les malades ou les aidants, un soutien psychologique, suivi diététique, activités physiques adaptées, socio-esthétique, groupes de paroles, art-thérapie, atelier d'écritures, sophrologie, massages, la formation des bénévoles et bien sûr la recherche.

Tous les malades du cancer ou aidants peuvent accéder gratuitement à ces soins d'accompagnement qui sont tellement importants et contribuent à la guérison, donc MERCI d'avoir compris cette démarche et d'avoir collaboré à ces aides.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, nous pouvons tous aider les malades en diffusant, en partageant les informations que vous trouverez régulièrement sur les réseaux sociaux de la Ligue contre le Cancer Ardèche et de la mairie de Lablachère et depuis quelques mois, sur les réseaux de la CdC Beaume-Drobie et Pays-des-Vans.

Nicole DJIANN

OPERATION LAISSE PARLER TON CŒUR

Cette opération permet de récolter des cadeaux de Noël destinés aux personnes dans le besoin. Elle a été à nouveau reconduite à l'école publique et à la mairie.

La générosité des donateurs permettra d'offrir aux enfants des cadeaux après que ceux-ci aient été remis en état.

Lysiane Frémon



TAXI BASSET

04 75 93 59 44

07230 Lablachère

- Transports toutes distances
- Transport de malades assis
- Gare, Aéroport
- Convenance personnelle

www.taxibasset.fr
taxibasset@gmail.com



KOROL
Equipement

04 75 35 40 44

Les arts de la table
Cuisines professionnelles
Laverie-Buanderie
Froid-Climatisation
Produits Alimentaires

La cuisine côté Pro
Votre Installateur depuis plus de 40 ans

Email: korolequipement@cegetel.net
Web: www.korolequipement.com

07200 AUBENAS 6, rue Marc Seguin ZI sous la Gare

TRAITEUR
"Au Gourmet"
EN BOUTIQUE : choix d'entrées,
plats du jour variés,
produits locaux

5 Rue de la Tour
07140 Les Vans

04 75 37 21 37 - www.traiteur-ardeche.sitew.fr

LE BOCAL DU
Gourmet
Notre cuisine
dans le bocal



Enseignes & Communications

empreinte
Publicité

ENSEIGNES & COMMUNICATIONS

60 route des Mûriers
Z.A. du Barrot
07260 ROSIÈRES

04 75 39 91 64
contact@empreintepub.fr
www.impression-numerique-ardeche.com

MARCHE DE NOEL A LABLACHERE

Ce dimanche 07 décembre, à l'occasion du traditionnel marché de Noël, 24 exposants s'étaient installés à la salle d'animation rurale pour y déployer des créations locales, saveurs artisanales, idées de cadeaux et aussi des gourmandises de saison.

Le stand du Téléthon était également présent ; les dons et le résultat des ventes et tombolas seront entièrement reversés à cette association.

Les regards des plus jeunes se sont illuminés à l'apparition du père Noël accueilli comme une star et chacun a pu se faire photographier près du grand sapin très joliment décoré.

Cette journée était organisée par le comité d'animation avec l'aide de l'association du sou des écoles et des parents d'élèves du Péage. Leurs équipes dynamiques, en offrant frites, saucisses, sandwiches et assiettes d'huitres, ont permis aux visiteurs de se restaurer et de faire une halte au bar.

Le marché de Noël s'est déroulé cette année encore comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs de traditions.

Lysiane FREMON



PITT'OCHA À LABLACHERE

Les Ogres de Barback, groupe de musiciens multiinstrumentistes très célèbre a commencé à composer des chansons pour enfants en 1983 dont La Pittoresque Histoire de Pitt'Ocha et sa suite qui ont rencontré un énorme succès.

À l'issue d'une tournée de trois ans à travers la France, les Ogres de Barback ont dressé leur chapiteau à Lablachère les 10 et 11 octobre 2025 sous l'impulsion de l'association Chien Fou à Payzac.

Pari risqué mais gagné pour cette association dynamique, sympathique et sans prétention. Chien Fou avec peu de moyens mais avec une farouche envie de mener des actions collectives a réussi le tour de force de faire venir Les Ogres de Barback dans notre commune.

C'est avec grand plaisir que la municipalité de Lablachère a prêté son concours à cette réalisation unique et exceptionnelle pour notre village.

Une première représentation pour enfants puis trois autres en deux jours, à guichet complet à chaque fois. 2 500 personnes conquises par le spectacle qui n'en finissaient pas d'ovationner les artistes.

Un souvenir inoubliable

Merci aux Ogres de Barback et à Chien Fou

Jean-Pierre LAPORTE et Martine CARRIER



EXPOSITION D'INSECTES DU MONDE

Dans le cadre d'actions en faveur de la biodiversité, la mairie de Lablachère a organisé une exposition sur les insectes du monde. Celle-ci a eu lieu le vendredi 26 septembre pour les écoles et le dimanche 28 septembre pour l'ensemble du public. Elle a fait appel à l'entreprise SCARABIO gérée par Léo SALEL pour le contenu et l'animation. Lors de la journée consacrée aux écoles, l'intervenant a effectué de petites conférences, adaptées aux niveaux scolaires ; il se tenait également à disposition du grand public pour répondre à tout questionnement. Le dimanche a vu la présence d'environ 300 personnes qui ont pu ainsi découvrir la diversité et la beauté du monde des insectes dont les populations sont en forte régression, voir en extinction à travers le monde. De nombreuses espèces locales étaient représentées avec d'autres plus exotiques dont quelques mygales pour le plus grand malheur d'arachnophobes mais aussi pour le plaisir des visiteurs fascinés par cette biodiversité.

Yannick MARCHAL



ENFANCE

ECOLE PUBLIQUE

BEAUCOUP DE SPORT POUR FINIR EN BEAUTÉ

La fin d'année scolaire 24/25 a été riche en animations sportives à l'école publique de Lablachère, notamment pour la classe des CM1CM2.

Après une magnifique journée de spéléo à côté de Barjac, avec un encadrement parfait du CREPS de Vallon Pont d'Arc, les élèves ont accompli début juin le traditionnel cycle de vtt, désormais bien instauré sur l'école, puisque l'ensemble des classes, des maternelles aux plus grands, participe à cette activité.

Les CM2 ont pu passer le SRAV (Savoir Rouler à Vélo) dans les rues de Lablachère : petite épreuve à vélo attestant des compétences suffisantes pour se rendre en sécurité à bicyclette au collège.

L'activité vélo s'est terminée par une sortie à la journée à l'Archéosite Randa Ardesca sur la commune de Saint-Alban-Auriolles. Le déplacement s'est fait intégralement à vélo. Les enfants ont pu visiter tranquillement le site puis ont participé à 2 ateliers avec des animateurs : cuir et poterie.

Le directeur remercie tous les adultes accompagnateurs agréés qui offrent leur temps et leur énergie afin que cette activité à encadrement renforcé puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Le 16 juin, c'est autour du Bois de la Merle, très gentiment mis à disposition de l'école par les propriétaires, que la classe a passé une autre journée sportive avec l'activité phare de grimpe d'arbres, animée par Dimitri Kosin, moniteur diplômé. Les enfants ont pu s'exercer au tir à la sarbacane, au planter de clous, à la course d'orientation dans les rues du village. Encore une belle journée sportive.

Et pour finir, nous avons pu inaugurer la toute nouvelle table de ping-pong ! De belles récréations en perspective.

Remerciements tout particuliers à l'équipe du Sou des écoles qui œuvre sans relâche tout au long de l'année pour organiser des manifestations lucratives au bénéfice de l'école et de tous les enfants. C'est un complément très conséquent à la subvention municipale, qui permet de financer de multiples équipements, les activités et les sorties.

Olivier ROCHE



ECOLE PRIVÉE : aucun texte ne nous a été fourni

TARIFICATION SOCIALE DANS LES CANTINES OU LA CANTINE À 1 EURO

La tarification sociale des cantines consiste à proposer des tarifs différents aux familles en fonction de leurs revenus. Il s'agit donc d'une tarification progressive modulant le coût pour les parents par différentes tranches de prix calculées sur la base du quotient familial. L'Etat verse une subvention de 3 euros aux collectivités pour chaque repas facturé 1 euro, le reste étant à la charge de la commune.

Pour cela nous devons proposer au moins 3 tranches de tarification distinctes en fonction du quotient familial. Le 3 juin 2025, le conseil municipal a décidé la mise en place de la tarification suivante :

- jusqu'au quotient 1000 le prix est fixé à de 1 euro
- de 1001 à 1500 le prix est fixé à 3,80 euros
- au-dessus de 1500 le prix est fixé à 4,20 euros

Cette décision permet de ne pas augmenter le montant par rapport à l'année dernière, le reste à charge pour ces trois tarifications est réglé par la Mairie.

Enfin, le Centre Communal d'Action Sociale apporte une aide financière supplémentaire de 0,40€ ou 0,60€ ou selon les tranches de tarification.

Roger HALEGOUET

BILAN DES EFFECTIFS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Contrairement à la représentation départementale, les effectifs concernant l'école publique de Lablachère sont stables :

150 élèves répartis en 6 classes :

- 50 élèves en deux classes maternelles
- 24 élèves en CP
- 25 élèves en CE1/CE2
- 51 élèves en CM1/CM2

Roger Halegouet

ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP A.E.S.H.

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour **mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.**

Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée à ses besoins.

Les AESH sont des personnels sous contrat de droit public, recrutés, par l'Inspection d'Académie du Département, sur critères de qualification professionnelle qui ont suivi une formation spécialisée.

L'école publique de Lablachère a la chance de bénéficier depuis plusieurs années de cet accompagnement précieux qui permet aux enfants en situation de handicap de poursuivre une scolarité normale. Trois AESH, par cet accompagnement, favorisent :

- les actes de sa vie quotidienne,
- l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles),
- les activités de la vie sociale et relationnelle.
- la mission de Soutien pédagogique (aider à la compréhension des consignes, à la reformulation des informations, à l'adaptation des supports d'apprentissage) aux 3 points ci-dessus énoncés.

L'AESH peut travailler à temps partiel ou complet, selon les besoins des élèves accompagnés (de quelques heures par semaine à un accompagnement quotidien).

Les qualités requises indispensables sont, l'empathie et la patience, la capacité à s'adapter aux rythmes et aux difficultés de l'élève, lors de différents contextes (classe, récréation, cantine, etc).

Nicole DJIANN



Frédérique MAZON - Claire BERNARD - Françoise LANDAIS

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE PUBLIQUE

A la demande du Maire, la commission de sécurité de l'arrondissement de Largentière a visité l'école publique le 19 février 2025. Elle a décidé de classer cet établissement en ERP (Etablissement Recevant du Public) de 5° cat type R. Il ne sera donc pas soumis à des visites périodiques.

La commission a préconisé quelques aménagements afin d'améliorer la sécurité (portes coupe-feu, dégagement des issues de secours, suppression de multiprises ...) mais n'a décelé aucune anomalie majeure. Ces prescriptions de sécurité sont aujourd'hui quasiment toutes levées.

Roger HALEGOUET

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Afin de verdir la consommation électrique, nous avons également mis en service une installation photovoltaïque de 12kw.

Cet investissement va permettre de produire environ 30% des besoins.



LABLACHÈRE AIME LIRE ET FAIRE LIRE

lire
&
faire
lire

Je vais vous compter l'histoire de Lablachère et Lire et Faire Lire (LFL) :

Il était une fois, à Lablachère : en octobre 2006, 3 jeunes retraitées attendaient à la porte de l'école publique. Elles avaient répondu à un appel récent d'une radio locale : « LFL Ardèche cherche des bénévoles ».

Elles seront reçues par la Directrice de l'école, la responsable de la bibliothèque, et la coordinatrice qui met en place LFL, pour leur proposer d'intervenir auprès des enfants.

Elles sont fébriles car c'est une volonté importante pour elles.

Le dossier a été conclu sans délai et elles ont pu s'adonner à leur passion :

LA LECTURE AUX ENFANTS.

Une équipe s'est constituée au fur et à mesure des années et elle est intervenue à l'école publique de Lablachère, aux Farfadets, à l'Îlot z'enfants, la crèche de Rosières, Payzac, Vernon, aux Assions, Dompnac, Vinezac, Beaumont, Uzer, Sanilhac et depuis un an à Joyeuse.

En 2019, après avoir monté un dossier avec la mairie, la commune a obtenu le label « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE ». Ce label a été

renouvelé fin 2024 en raison des manifestations organisées sur la commune : les randonnées maternelles sur le stade en 2021 et 2022 et la participation aux mois de la créativité en 2023, 2024 et 2025.

Pourquoi cette association fidélise t'elle autant les bénévoles ?

La transmission aux enfants de l'intérêt pour les livres, l'autonomie et les relations aisées entre bénévoles qui sont autonomes et toujours prêtes à remplacer celle qui est empêchée. Leur seul but est de faire plaisir aux enfants et prendre du plaisir en lisant.

Les bénévoles de LFL remercient les bibliothécaires qui les conseillent dans leur quête de livres et les enseignants et ATSEM qui facilitent les interventions.

Nicole DJIANN



Les 20 ans de LFL Ardèche au Phare Bleu



Ets LEYRIS SAS

TRAVAUX PUBLICS & AGRICOLES • TRANSPORTS
TERRASSEMENT • ASSAINISSEMENT • ADDUCTION D'EAU • VRD
MINAGE • LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

1213 Route de Lablachère • 07230 PAYZAC

04 75 39 47 09 • 06 15 22 77 18

leyristp@orange.fr



Solutions informatiques

Solutions d'impression

Ecrans interactifs
multifonctions

Gestion électronique de
documents

✉ standard@print07.com

☎ 04 75 40 40 06

📍 Zone Pôle 2000, 07130 SAINT-PÉRAY

Suivez-nous sur :     www.print07.com

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SARL
EMF FAYOLLE



06 11 09 34 43 - 04 75 39 51 89

195 CHEMIN DE DRÔME LA ROMAINE
07230 **LABLACHÈRE**
emffayolle07@orange.fr

EQUIPEMENTS SPORTIFS

LE PUMPTRACK

Depuis sa mise en service, force est de constater que son succès ne se dément pas.

Cet espace sportif et ludique est régulièrement pris d'assaut par des associations, des écoles (dans le cadre du « savoir rouler en vélo »), la Maison de l'enfance, et des particuliers.

Nous venons de compléter cet équipement par l'aménagement d'un espace détente, en installant deux belles tables avec bancs, et en plantant des arbres qui apporteront un ombrage nécessaire ; cet espace sportif est désormais convivial.

Thierry BERRES



EQUIPEMENTS SPORTIFS - AFC PERFORMANCES ET RÉSULTATS



Né en 2022 de la fusion de l'Indépendante Blachéroise (Lablachère) et de l'Association Sportive Vanséenne (Les Vans), l'Athletic Foot Céven (AFC), un jeune club animé par une ambition simple : faire vivre le football dans le canton des Cévennes Ardéchoises, dans un esprit familial, formateur et passionné.

Implantés entre Lablachère et Les Vans, nous rassemblons aujourd'hui plus de 270 licenciés, des plus jeunes dès 5 ans jusqu'aux vétérans. Grâce à nos éducateurs diplômés, à nos bénévoles dévoués et à nos deux salariés, nous proposons une pratique du football ouverte à tous, adaptée à chaque âge et à chaque niveau.

Nous poursuivons chaque saison le développement de notre structure : création d'équipes

U17 et féminines U15, amélioration de nos installations (pelouse synthétique, éclairage nocturne, minibus...), et mise en place de partenariats solides, notamment avec le Montpellier Hérault SC et l'Olympique de Valence.

Sur le plan sportif, nos équipes évoluent en championnat de District Drôme-Ardèche, où elles enchaînent les bonnes performances.

Nous gardons un souvenir fort de notre parcours en Coupe de France, avec un 4^e tour historique qui a réuni plus de 700 supporters au stade de la Raze.

Mais au-delà des résultats, le club place la formation, la solidarité et le plaisir du jeu au cœur de son projet.

Véritable acteur local, l'Athletic Foot Céven est aujourd'hui un symbole de dynamisme et de rassemblement pour tout le territoire cévenol.

Jean-Baptiste REYNOUARD



Inauguration du stade de foot



VIDANGE BONNAURE

Vidange de fosse septique
Vidange de bac à graisse
Débouchage de canalisation
Inspection caméra
Location WC chimique
Location de benne

07230 LABLACHÈRE

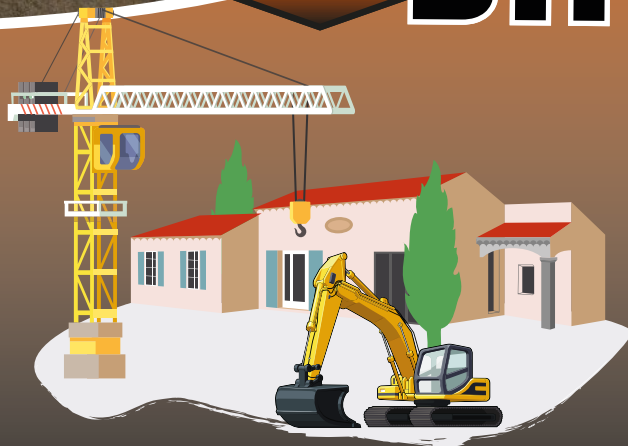
06 74 75 75 13

vidange.bonnaure@gmail.com



**CONSTRUCTION - RÉNOVATION
TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT**

DE SOUSA
Aristide BTP



04 75 36 56 98

06 75 75 26 50

desousaabtp@orange.fr

www.batiment-tp-assainissement-lablachere.fr

**CARROSSERIE
DU VARLET**

MARTINEZ Firmin
Gérant

04 75 39 61 56 - carrosserie-du-varlet@orange.fr

205, chemin de la Farigoule - 7 A du Varlet - 07230 LABLACHÈRE

*Auberge[👑]
de la
Couronne^{★★}*

**Hôtel
Restaurant
Banquet**

551, route d'Alés - lieu dit Notre Dame

07230 LABLACHÈRE

04 75 36 96 77 - www.aubergedelacouronne.fr



Ardesca Print

AGENCES ESTIVAL & SAUTEL

TRANSACTION - LOCATION - GESTION
IMMOBILIER PROFESSIONNEL

04 75 94 93 79 - 04 75 39 92 57

Vous cherchez à vendre, louer, acheter un bien
immobilier ?
Contactez-nous !

estivaletsautel@orpi.com

2 AGENCES
LES VANS & JOYEUSE

10 collaborateurs à votre disposition
35 ans d'expertise



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.



Maison Bleue CAFÉ

À LABLACHÈRE

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI 9h/16h
DIMANCHE 9h/15h

RÉSERVATIONS :
06 78 10 15 02



Eric Durand
ENTREPRISE
LOCALE

Charpente Traditionnelle
Maison Ossature Bois
Extensions & Surelevations
Couverture
Escalier à Façon
Menuiserie

"Le Serre du Varlet" - 06 98 01 73 37
contact@ericdurand.fr
<http://ericdurand.wixsite.com/eric-durand-sasu>



API restauration - 478 Allée des Fruitiers - 26270 LORIOL-SUR-DRÔME
Tél. 04 75 91 13 92 - www.api-restauration.com



☎ 06.35.49.31.75 - 04.69.22.19.21
✉ contact@lecavyo-ardeche.fr



GROUPE BRAJA LAUPIE TP

SPÉCIALISTE DES MÉTIERS DE LA ROUTE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

951 route de Bessèges - Clairac

30410 MEYRANNES



04.66.24.05.35 - contact@laupie.fr

SMAM – LA PERLE D'EAU

2025 a été une année compliquée pour la piscine.

Pour rappel, cette structure, bien que localisée sur le territoire de Lablachère, est un syndicat mixte (SMAM) financé par 49 communes réparties sur 4 communautés de communes.

Nous avons subi 3 fermetures (1 semaine en avril, 3 semaines en juin et 10j en novembre) liées à des problèmes de qualité de l'eau ; la fermeture de novembre a nécessité la vidange complète des bassins.

Lors du vote du budget 2025 le 20 mars, il a été proposé une augmentation de la cotisation de 0.70€/habitant mais cette proposition a été refusée. Ce jour-là, certains élus ont mis en doute les capacités de l'équipe en place à gérer cette structure.

Le budget a été proposé de nouveau le 16 juillet. Il a été voté mais dénoncé insincère par une partie des élus présents. Cette situation a entraîné la saisine de la Chambre Régionale des Comptes.

Les conclusions de cet organisme sont sans appel. La piscine est bien gérée mais manque de ressources financières. Le seul levier possible est une augmentation significative des cotisations.

La Préfecture de l'Ardèche a proposé 5.04€/habitant en 2025, puis 1.80€/habitant les 4 années suivantes. Le comité syndical a préféré lisser ce montant et contribuer à une augmentation de 2.43€/habitant par an sur 5 ans.

Il est utile de rappeler que lorsque la Communauté de Commune (CdC) du Pays Beaume-Drobie a pris la compétence piscine, le montant de la participation était de 16€/habitant pour passer ensuite à 21.30€/habitant.

Afin de mieux répartir l'effort financier, ce sont les communes qui prendront en charge cette augmentation de 2.43€/h pour 2025.

Le coût supporté par les 19 communes sera de 29 727€. Pour Lablachère cela représente 6 641€.

Il est à souligner malgré toutes ces difficultés, l'implication totale du personnel qui s'investit sans compter et participe au quotidien à la pérennité de la piscine la Perle d'Eau.

Thierry BERRES

ESPACE VELO

Un espace VELO est désormais aménagé au stade Julienne Marcy.

Une station d'entretien et de réparation ainsi qu'une borne de recharge électrique sont mises à la disposition des cyclotouristes. Ils pourront également profiter d'un moment de repos grâce aux tables nouvellement installées.

Cet équipement complet réalisé en partenariat avec la CDC Beaume-Drobie permet à Lablachère d'être référencé à la fois comme village d'étape et de départ dans des sentiers balisés par la CDC, d'une distance de 615 kms composés de 15 circuits et d'une boucle en itinérance de 180 kms.

Lysiane FREMON





Géomètres experts
Bureau d'études
Maîtrise d'œuvre
Environnement
Urbanisme

GEO-SIAPP

Vallon pont d'arc

3 Rue Lorion Blachère - 07150

Vallon Pont d'arc

Tél : 04 75 88 42 30

Mail : vallon@geo-siapp.com

www.geo-siapp.com



- Poêle / Cheminée / Insert à bois
- Placo / Isolation / Peinture
- Revêtements de Sols et de Murs

885 Route d'Aubenas - 07110
Laurac-en-Vivaraïs

04.75.36.81.01

FROID VANSÉEN



FROID
CLIMATISATION
CHAUFFAGE
MATÉRIEL DE
RESTAURATION
ARTS DE
LA TABLE

Votre spécialiste
Artis Amatis Amobis
trois marques
du groupe GAFIC



FROID VANSÉEN
160, chemin de Balagère
07140 CHAMBONAS

04 75 94 90 79



commercial@froidvanseen.fr

www.froid-vanseen.fr

www.gafic1965.com



L'entreprise Faurie est spécialisée dans les métiers liés à l'eau : adduction d'eau potable, assainissement, eaux pluviales, irrigation et génie civil.

Elle exerce également son métier dans les terrassements et les réseaux secs.

FAURIE SAS

(Groupe Viviany)

Siège social

158 route de Lachapelle

07200 ST SERNIN

Tél : 04 75 35 82 40 - siege@faurie-sas.fr

Centre de Travaux de Saint-Agrève

10 rue du Stade - B.P. 7

07320 SAINT-AGREVE

Tél : 04 75 30 15 55 - st.agreve@faurie-sas.fr



LA CULTURE À LABLACHÈRE

LABLACHÈRE, UN VILLAGE OÙ LA CULTURE S'ÉPANOUIT

Le dynamisme culturel de Lablachère se manifeste à travers plusieurs lieux dédiés aux arts de la scène et à la lecture, offrant une programmation riche et diversifiée tout au long de l'année.

Les lieux de spectacle et les événements marquants

La Ferme Théâtre :

Lieu atypique et incontournable du Sud Ardèche, c'est un café-théâtre axé principalement sur la Chanson Française.

Il propose notamment depuis 2004 le spectacle emblématique sur Jean Ferrat, «Jean d'ici Ferrat le cri», en plus d'accueillir divers artistes.

C'est un lieu convivial qui valorise également les produits du terroir et propose des soirées dansantes en été.

Chœur Schola Cantharel :

Cette chorale a été créée en 2000 à Lablachère par Françoise Berrier. C'est un chœur d'enfants et d'adultes qui a pour but de promouvoir le chant choral et les échanges artistiques internationaux

(voir article rubrique ASSOCIATIONS)

La Passerelle :

Ce concept de Bistrot-Culturel se distingue par une ambiance unique et une programmation variée.

Il accueille régulièrement des événements culturels tels que des soirées dansantes (Salsa, Tango), des concerts (Jam Sessions Jazz/Funk/Soul), du karaoké/blind test, des spectacles (contes, théâtre) et des conférences thématiques.

LABLASCÈNE :

Une salle de spectacle dédiée aux arts vivants qui propose une programmation diversifiée, incluant du théâtre (comédies, pièces pour adultes et jeunes publics), des concerts et d'autres formes de spectacles.

C'est un lieu dynamique qui contribue activement, depuis son ouverture en novembre 2025, à l'animation de la scène locale.

Événement exceptionnel : L'accueil de PITT'OCHA

Nous avons eu l'immense chance d'accueillir le spectacle **PITT'OCHA** des Ogres de Barback à Lablachère, en **octobre 2025**, pour deux jours mémorables sous chapiteau.

(voir article dans VIE DE LA COMMUNE)

La lecture pour tous :

La Bibliothèque Intercommunale :

Située Place de la Mairie, elle est un lieu essentiel pour la lecture et le savoir à Lablachère.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie et propose des permanences hebdomadaires (le dimanche matin et le jeudi en fin de journée) pour emprunter et consulter des ouvrages pour tous les âges.

Les deux Cabines à Livres :

Complétant l'offre de la bibliothèque, ces deux installations permettent un accès, aux adultes et aux enfants, au livre en libre-service.

Elles s'inscrivent dans une démarche de partage et d'échange encourageant la lecture spontanée et gratuite au sein du village. Elles permettent également de lutter contre le gaspillage par leur action de recyclerie

La Culture est devenue un moteur essentiel pour Lablachère

En définitive, le dynamisme culturel de Lablachère est une **richesse importante** pour notre territoire. Loin d'être un simple ajout, la culture est une véritable **priorité** qui s'incarne dans la diversité de nos lieux – du café-théâtre intimiste au spectacle sous chapiteau – et dans la vitalité de l'accès au savoir par nos bibliothèques et cabines à livres. En assurant une programmation à la fois ambitieuse, comme l'accueil de PITT'OCHA, et accessible à tous, nous nous engageons à **renforcer le lien social**, à **favoriser l'épanouissement de la jeunesse** et à affirmer l'identité de notre village. Lablachère prouve ainsi que la culture est bien le **cœur battant** d'une vie rurale dynamique et tournée vers l'avenir.

Nicole DJIANN



LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

5 agents sont affectés à l'école publique :

PERSONNEL DE LA CANTINE



Catia Cipriano



Suzon Gilbert



Elvira Ramos

PERSONNEL ATSEM



Evelyn Mathieu



Carla Dominici

PERSONNEL MAIRIE

SECRETARIAT MAIRIE



Christine LABALME
Secrétaire Générale



Coralie RIEUTORD
Secrétaire



Laetitia godiche
Secrétaire



Isabelle Demange
Eau et Cantine scolaire



Jean Marc Lhotte
ASVP et placier du
Marché



Véronique RIGAL
Entretien des locaux

EMPLOYÉS TECHNIQUES COMMUNAUX

Nos 6 agents forment une équipe impliquée et performante. Ils accomplissent avec sérieux leur mission de service public au sein des espaces verts, de l'eau de l'assainissement et de la voirie.

Un grand merci à eux.

Dominique Pouget Tirion



Serge Vachot



Jolan Belmas



Laurent Trémolière



Cheminement piéton du Castellet



Sead Mujic



Anthony Viscarielo



Sylvain Fayolle

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LA VOIE DOUCE

Ce beau projet, porté par la Communauté de Commune et cofinancé par Lablachère à hauteur de 50 000€ se poursuit tout à fait normalement et respectera le calendrier initial.

Les travaux en cours permettent déjà un aperçu du résultat.

Nous en avons profité pour y adjoindre un cheminement piéton de la cave viticole jusqu'à l'entrée du quartier Pagès.

Avec la construction du trottoir reliant le chemin déjà existant du lotissement ADIS route de Payzac, nous avons réalisé un maillage sécurisé pour les habitants de ces 2 quartiers. Ils pourront rejoindre le centre bourg et les écoles en toute sérénité.

Thierry BERRES

AMELIORATION DE LA SALLE D'ANIMATION RURALE

Les plaques vieillissantes du bardage de la salle d'animation rurale devenaient cassantes et dangereuses et risquaient de s'arracher les unes après les autres lors de forts coups de vent.

Nous les avons remplacées par des plaques en polycarbonate alvéolaire offrant ainsi une plus grande luminosité à l'intérieur du bâtiment et une meilleure isolation thermique.

Cette réalisation de travaux a été fortement appréciée par les associations fréquentant cette salle pour leurs activités.



Lysiane FREMON

L'ÉGLISE SAINT JULIEN

Cette église est très ancienne puisqu'elle apparaît dans des ouvrages qui remontent au XIII^{ème} siècle.

Au début du XIX^{ème} siècle les chapelles de l'église se sont écroulées et ont été reconstruites immédiatement jusqu'en 1824. L'Église Saint Julien n'est pas classée monument historique.

Perchée sur une hauteur, son clocher est un repère qui permet de distinguer de très loin la commune de Lablachère, tel un phare dont ses habitants sont fiers.

Cet édifice communal subit aujourd'hui des désordres structurels. En effet, les parties extérieures Nord et Est sont fissurées. La partie centrale semble en bon état de même que les parties Sud et Ouest. L'aile gauche en entrant dans l'église présente des fissures et des désordres importants. Le carrelage est également fissuré. Cette partie de l'église est d'ailleurs interdite au public.

Des témoins ont été posés mais ne décèlent pour l'instant aucune évolution majeure des fissures.

Pourquoi de tels phénomènes ? Un terrain d'assise hétérogène qui a pu entraîner des tassements différentiels, un glissement dû à un horizon meuble reposant sur un horizon raide ou une accumulation d'eau favorisant les phénomènes de retrait et de gonflement des argiles d'après le diagnostic géotechnique que nous avons commandé.

Le remède : la réalisation d'opérations de renforcement pour assurer la pérennité de l'édifice c'est-à-dire des injections solides dans les zones concernées pour l'extérieur et la pose de tirants noyés dans le béton pour l'intérieur. Coût estimé 434 000€ environ.

La municipalité aidée de l'association Sauvegarde de l'Église Saint Julien recherche des financeurs (Etat, diocèse, associations cultuelles ou culturelles, subventions, dons ...) qui lui permettront de l'aider à réaliser ces travaux et rendre à Lablachère un édifice auquel elle tient beaucoup.

Jean-Pierre LAPORTE

LES HORLOGES DU CLOCHER DE L'EGLISE SAINT JULIEN

Les horloges publiques ont joué un rôle important dans la mesure du temps au quotidien jusqu'au XXIème siècle.

En 1867, le clocher bas et carré qui était jusqu'alors en peigne, est modifié pour être surmonté d'un toit pyramidal, perdant ainsi son style roman.

Et c'est en fin du 19ième siècle que le clocher est équipé de quatre cadrans. Grâce à la position de l'église surmontant un monticule, ces horloges étaient visibles de loin et le sont toujours.

Mais la préservation de ce patrimoine si cher à nos Lablachérois a un coût, deux minuteriers endommagés par la foudre avaient été remplacés en septembre 2024 par des cordistes. Aujourd'hui les deux autres minuteriers sont également à changer. Nous avons protesté auprès de l'entreprise qui aurait pu prévenir de la vétusté de ces minuteriers car nous aurions pu ainsi procéder à leur remplacement en même temps.

Je me déssole de cette nouvelle dépense de 4 260€.

Après consultation des archives, il s'avère que de tout temps, ces horloges ont fait l'objet de nombreuses réparations.

Espérons que cette intervention prévue en fin d'année sera la dernière et pour longtemps. Situés au cœur de notre commune ce clocher et ces horloges sont l'identité de notre beau village.

Martine CARRIER



Le clocher sans horloge

RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT ESPACE JULIENNE MARCY

Depuis plusieurs années à la suite des épisodes cévenols des pans du mur de soutènement de l'espace Julianne Marcy coté ancien tennis s'effondraient sur un terrain privé.

Début 2025 la réfection de ce mur a été réalisée par l'entreprise de Sousa Aristide BTP pour un montant de 40 254,96 €

D. POUGET TIRION



NOUVEAU JEU A L'ESPACE JULIENNE MARCY

Cette année nous avons installé un nouvel équipement qui complète et enrichit l'aire de jeux du stade Julianne Marcy.

Cette nouvelle structure de jeux est destinée aux loisirs des enfants de 3 à 10 ans et les tests, positifs, ont été validés par nos jeunes experts en herbes.

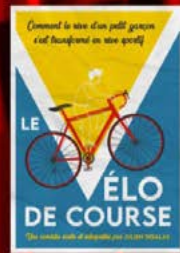
Lysiane FREMON



LablaScène

SALLE DE SPECTACLE

122, chemin du Rieublanquet 07230 LABLACHÈRE



WWW.LABLASCENE.COM

07.69.82.31.90

COMÉDIES SPECTACLES ENFANTS CONCERTS STAND UP ATELIERS
ONE WO/MAN SHOWS RESTAURATION SUR PLACE RÉSIDENCES ARTISTES

Netto

ON GAGNE TOUS
À PAYER MOINS CHER



453 Rue Charles TOURREL 07230 LABLACHÈRE
OUVERTURE NON-STOP de 8h30 à 19h
Tél. 04 75 36 33 50

TRAVAUX EFFECTUES DANS LES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Depuis 2024, nous avons entrepris des travaux d'isolation des bâtiments communaux situés 142 place de la République. Ces rénovations ont commencé par les menuiseries des salles polyvalentes. Récemment, nous avons procédé au remplacement des volets des appartements. Ces travaux vont permettre de réduire les dépenses énergétiques de nos locataires. Par ailleurs, nous avons fait poser un écran sous pente au plafond dans l'appartement du dernier étage afin d'éviter les infiltrations d'eau en cas d'épisodes cévenols.

Lysiane FREMON



TRAVAUX DE VOIRIE

Dans un souci de rationalité, nous avons refait en 1 seule fois le chemin de Chalencon, du Brujas et la montée de Sebet Haut.

Cette opération a réduit les coûts et nous a permis de financer le trottoir route de Payzac qui n'était pas prévu.

Ces travaux représentent environ 4,5km de chaussée.

Nous avons opté pour de l'enduit bicouche, plus cher mais avec une durée de vie estimée à 15 ans environ.

L'autre solution, moins onéreuse, permet de réaliser un plus grand linéaire de chaussée mais sa durée de vie est de 4/5 ans.

Pour 2026, nous avons à l'étude le chemin de Salymes, des Rabières, de l'Estrade et de Paillet (liste non exhaustive).

Thierry Berrès

UN CHEMINEMENT PIÉTONS ROUTE DE PAYZAC

Le lotissement Le Castellet route de Payzac, regroupe 20 familles en location et neuf lots proposés à la construction. Ces familles ne disposaient d'aucun aménagement piétons sécurisé leur permettant de quitter ou de rejoindre le lotissement en toute sécurité.

Les services du Département envisageaient de restaurer la chaussée et traiter un problème d'écoulement des eaux pluviales à cet endroit.

En concertation avec eux, et grâce à l'accord de deux propriétaires riverains, nous en avons profité pour créer un cheminement piétons le long de la RD 207. Celui-ci permettra de relier ce lotissement aux commerces situés route de Planzolles et au centre-ville en toute sécurité.

Une partie de ces travaux a été réalisée par nos employés communaux, l'autre par les services de la DDE.

Merci aux propriétaires des parcelles concernées M et Mme ROBERT et VALETTE pour leur généreuse coopération.

Jean-Pierre LAPORTE – Thierry BERRES

UN PARKING POUR LE PONT MÉGALITHIQUE

Extrait d'un article de l'office de tourisme Cévennes Ardèche : « C'est un extraordinaire ouvrage de 16 m de long en pierres sèches, lové dans un écrin verdoyant. Ce pont, presque unique en Europe, est un ouvrage très rare de type mégalithique en pierres sèches assurant le passage sur le Ruisseau de Masseloup, affluent du Ruisseau de Sébézol. Le plus étonnant réside dans l'architecture de cet ouvrage dont les piliers ne sont ni enterrés, ni ancrés dans le sol mais reposent simplement sur la roche qui affleure cet endroit. Toute l'ingéniosité de la construction réside dans la taille de ces piliers, afin de les ajuster aux irrégularités du sol existant. Même si on le dit associé à la période des dolmens, il résiste aux assauts du temps et se dresse aujourd'hui encore dans un remarquable état de conservation ».

La réputation de notre pont n'est plus à faire. Il fait l'objet de visites incessantes et pourtant cet endroit ne dispose d'aucun parking. Aussi lorsqu'un riverain nous a proposé un terrain pour y aménager quelques places de stationnement à proximité immédiate de ce monument, nous avons aussitôt saisi l'opportunité. Cinq ou six emplacements seront aménagés à l'entrée du chemin piétonnier qui mène à cet ouvrage avec le souci bien entendu du respect de l'environnement très sensible à cet endroit.

Jean-Pierre LAPORTE



PLACE DE L'AUZON

Le 24 novembre 2025 la municipalité a inauguré la Place de l'Auzon en présence du député Fabrice BRUN et de la conseillère départementale Françoise Rieu-Fromentin.

Cet endroit situé à l'entrée du bourg et en bordure d'un axe très fréquenté était devenu au fil des ans un stockage de conteneurs poubelles avec toutes les nuisances que cela entraîne. Il a été revégétalisé et transformé en 24 places de stationnement plus un rack à vélos.

Le coût de cette opération s'élève à 70 000€ subventionnée à hauteur de 31 000€ par la Région. Une partie des travaux, dont la végétalisation, a été réalisée par nos employés communaux.

La place de l'Auzon particulièrement bien située participe aux efforts d'embellissement de notre beau village.

Jean-Pierre LAPORTE et Thierry BERRES



RÉGIE DE L'EAU

TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT

La loi NOTRe obligeait les collectivités territoriales à transférer la compétence eau et assainissement aux communautés de communes ou à un syndicat au 1er janvier 2026.

Le 11 mars 2025, après plusieurs années de débat, nos élus nationaux ont décidé que le transfert de l'eau et de l'assainissement deviendrait facultatif.

Ainsi le 8 avril 2025 la commission transfert de notre commune s'est réunie afin de donner son avis au conseil municipal sur les possibilités qui s'offrent à la commune :

- Garder les compétences eau et assainissement en régie communale comme auparavant,
- Transférer les compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes ou un syndicat
- Créer une régie intercommunale
- Réfléchir à une éventuelle mutualisation avec les communes de Planzolles et St André Lachamp

Après analyse des situations offertes et débats, le 3 juin 2025, les élus de la commune de Lablachère ont opté à l'unanimité pour garder la compétence de l'eau et de l'assainissement en régie communale et de réfléchir à une mutualisation avec les communes de Planzolles et St André Lachamp

Dominique Pouget Tirion

LA RÉGIE DE L'EAU, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Pour l'année 2025 la régie de l'eau a eu en charge 1550 compteurs d'eau potable dont 684 sont reliés à l'assainissement collectif.

Les agents ont remplacé 31 compteurs dans le cadre de la campagne de renouvellement, et installé 9 nouveaux compteurs dont 2 reliés à l'assainissement collectif suite à de nouvelles constructions.

Les agents sont aussi intervenus sur 4 ruptures de canalisation ; ils ont changé 300 ml de canalisation fonte ductile et remis en conformité robinets vannes, vidanges, poteau incendie et reprises de branchements.

Dominique POUGET TIRION



Changement de canalisation
Lieu-dit « La Bour-nache »



Recherche de fuite
chemin de Nadal



Fuite sur canalisation
adduction
« Chabroulière »



Changement de canalisation
chemin de Denize

PROJET DE TRAVAUX RÉSERVOIR DU SOULIER

Nos réservoirs sont vétustes, la commune a le devoir de maintenir une très bonne qualité de l'eau.

Dans le cadre de la réhabilitation du réservoir du Soulier et du remplacement de toutes les canalisations situées dans les chambres de vannes et dans les cuves, nous avons missionné le cabinet d'études Naldeo

Suite aux résultats négatifs du diagnostic amiante réalisé dans les trois cuves par la société BC2E les 14 et 22 septembre, un diagnostic, cette fois structurel, sera réalisé en décembre afin de déterminer la qualité du béton et le type de travaux à entreprendre.

Le cabinet d'études Naldéo a également effectué un relevé topographique par drone.

A l'heure actuelle il est difficile de se prononcer sur la solution technique la mieux adaptée, mais nous nous dirigeons probablement vers une construction de nouvelles cuves en lieu et place de l'existant.

Dominique Pouget Tirion



Intérieur d'une cuve



Extérieur d'une cuve



Réservoir Soulier (drone Naldéo)

AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE AU HAMEAU DE SALYMES

Des travaux de renouvellement du réseau d'alimentation d'eau potable (AEP) au hameau de Salymes, sous les voies communales chemin de Gielly, Chemin du Vignal, chemin de Salymes, impasse du Plan du Four, ainsi que le chemin communal (chemin en terre non circulé) entre le chemin de Salymes et le hameau de l'Estrade vont être réalisés très prochainement.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des conduites déjà renouvelées sous le chemin de l'Estrade et chemin de Roudil dans le cadre de travaux réalisés en 2022 et d'une démarche plus globale de développement durable. Elle participe à l'effort d'économie d'eau et d'amélioration du service par le renouvellement d'un réseau fuyard et vétuste.

Le linéaire de réseau concerné par le projet représente environ 890 ml.

Les travaux qui débiteront au premier trimestre 2026 prévoient également les robinets vannes et organes sur le réseau (poteau incendie, vidanges...), ainsi que la reprise des branchements AEP.

Nous avons missionné le cabinet d'étude ZAMO pour l'étude et le suivi des travaux.

Dominique POUGET TIRION



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est une de nos préoccupations majeures. Il ne se passe pas une journée sans que je ne sois alerté par le comportement dangereux de certains usagers de la route qu'il soit au volant d'une voiture ou d'un deux roues. Vitesse excessive, non-respect de la signalisation, dépassement dangereux, gestes inconvenants ... et partout même dans les endroits les plus improbables. On appelle cela des incivilités mais ce sont en fait des infractions contraventionnelles ou délictuelles. C'est surtout beaucoup de mépris et d'égoïsme mais aussi d'inconscience pour celles et ceux qui partagent leur chemin. C'est un phénomène de société qui s'aggrave de jour en jour, et qui devient fort inquiétant.

Nous avons ciblé certains secteurs et aménagé des dispositifs de ralentissement (qui nous l'espérons portent leurs fruits) : la traversée de Notre Dame, une circulation piétonne Rue Charles Tourrel, et route de Payzac, les chicanes Chemin de Blanchon et du Péage, le recul de l'agglomération route de Planzolles afin de réduire la vitesse à 50 Km/h, la matérialisation plus visible des intersections ou passages pour piétons ...

La voie douce participera à cette lutte contre les conduites excessives ainsi que la matérialisation des voies partagées entre automobiliste et vélos. Elle sera prolongée par un cheminement piétons route de Planzolles, de la cave à la limite d'agglomération. D'autres dispositifs (passages pour piétons, feux de ralentissement) sont en réflexion.

Nous avons voulu vous en informer et surtout recueillir vos suggestions lors d'une réunion publique organisée le 30 octobre 2025. Vous êtes venus fort nombreux confirmant une profonde inquiétude face à cette sorte de violence routière.

Votre participation conforte notre farouche volonté de nous engager à vous protéger des attitudes irresponsables et/ou souvent imbéciles de certains usagers de la route.

Jean-Pierre Laporte et Thierry Berrès

Photos du 8 Mai 2025



Location de box et garde meubles à Lablachère

L'espace dont
vous avez besoin,
quand vous
en avez besoin



De 9m³ à 33m³



Accès 7j/7



Containers neufs et étanches



Espace Sécurisé



Sans engagement



Professionnels et Particuliers

Zone du Serre de varlet
07230 Lablachère

06 50 55 42 21
stockageduvarlet@yahoo.fr



MENUISERIE ALU - PVC - BOIS

Fenêtre, Porte, Coulissant,
Galandage
Portail, Porte de garage,
Portillon

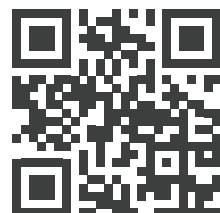
Volet roulant, Volet battant
Store, Pergola, Carport
Moustiquaire
Véranda



ALFA
FERMETURES
by Gaëtan Privat-Garilhe

Contactez nous
pour un devis
gratuit !

Pour +
d'informations



alfafermetures@gmail.com

06 21 17 97 13 - 04 75 39 04 35

FINANCES DE LA COMMUNE

Le bulletin municipal N° 21 consacré aux finances 2024 a été diffusé en boîtes aux lettres, sur les panneaux d'informations municipales et consultable sur le site de la commune : www.lablachere.fr

RESTROSPECTIVE ET SYNTHESE DES COMPTES FINANCIERS 2024

Le compte administratif, (bilan financier)

Se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement, elles-mêmes divisées en dépenses et recettes

Les dépenses de fonctionnement : représentent toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est à dire les dépenses qui reviennent régulièrement (charges d'entretien, achats de fournitures, paiement des intérêts des emprunts, salaires des agents de la commune, indemnités des élus, cotisations à divers organismes extérieurs tels que les syndicats intercommunaux, subventions aux associations, dotations aux amortissements...)

Les recettes de fonctionnement : sont composées de la fiscalité directe ou indirecte, des dotations de l'Etat, des loyers des logements communaux, de l'antenne du clocher, du local de la poste et du local de l'ancienne caserne...

Dépenses de fonctionnement 2024	1 275 958€	Recettes de fonctionnement 2024	1 948 824€
Excédent	672 866€		

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées ce qui se traduit par une baisse de 6.43% signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée

Ces excédents permettent à la commune d'autofinancer les travaux et actions destinés aux futurs investissements

Les dépenses d'investissement : préparent l'avenir, contrairement à la section de fonctionnement qui impliquent des notions de récurrence et de quotidienneté. La section investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Ces opérations se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité.

Les recettes d'investissement : sont composées des subventions et dotations attribuées par les financeurs Etat, Région, Département... en fonction des projets de la commune, de la taxe d'aménagement, du fonds de compensation de la TVA...

Dépenses d'investissement 2024	1 323 450€	Recettes d'investissement 2024	686 930€
		Déficit	636 520€

Le déficit de l'investissement 2024 est dû au décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. Elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.

LES TAXES

Lors du Conseil Municipal du 08 avril 2025, les élus ont choisi de ne pas augmenter les taux, pour ne pas pénaliser les Lablachérois dans un contexte général difficile pour les budgets des ménages et compte tenu des augmentations des bases par l'Etat.

Ces taux restent inférieurs à la moyenne de nos communes voisines de même strate.

Le niveau d'inflation et le relèvement des bases par l'Etat entraînent automatiquement les chiffres à la hausse : +3.40% en 2022 + 7.1% en 2023 et +3.90% pour 2024

	2023	2024	2025
Taxe foncière bâti	29.38 %	30.26 %	30.26 %
Taxe foncière non bâti	72.73 %	74.91 %	74.91 %
Taxe habitation résidence secondaire	8.18 %	8.43 %	8.43 %

INFORMATION DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DE L'EXERCICE 2025

Nous vous présentons **une situation intermédiaire** des dépenses et recettes d'investissement déjà réalisées au 30 novembre 2025.

La municipalité s'emploie à maintenir la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de notre cadre de vie et ce malgré la conjoncture actuelle.

En ce qui concerne les subventions attendues sur le bilan 2024, elles ont été reçues sur l'année 2025

Les subventions sont des aides financières nécessaires à la réalisation de nos investissements. **La recherche systématique des subventions** selon les opportunités, nous permet de poursuivre les investissements sans augmenter les taux d'imposition communaux tout en conservant une capacité d'autofinancement confortable et sans recourir à l'emprunt.

SITUATION DES INVESTISSEMENTS réalisés au 30 novembre 2025

VOIRIES : 242 714€

Réfection des voies une priorité pour préserver la sécurité des usagers, Chemin de Chalencon, chemin de Sebet-Haut, Chemin du Brujas, réfection partielle du chemin de Boissin et réalisation d'un muret d'accotement

Subvention attendue du Département : 20 000€

MATERIEL : 17 426€

Service de l'ASVP : acquisition d'un vélo électrique

Service administratif : renouvellement du matériel informatique suite au passage de Windows 11, et armoire ignifugée pour la protection des registres de l'état civil

Service espaces verts : achat de deux souffleurs à dos thermiques

Acquisition d'un appareil de contrôle pour les poteaux d'incendie

ECOLE PUBLIQUE : 25 750€

Achat d'un lave-vaisselle pour le service de la restauration scolaire. (Subvention attendue de la CNRACL)

Et des armoires vestiaires pour le personnel communal

Divers travaux d'électricité

Dans le cadre des économies d'énergie, installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école

ESPACE Julienne MARCY : 40 254€

Réfection du mur de soutènement

EGLISE Saint Julien : 6 048€

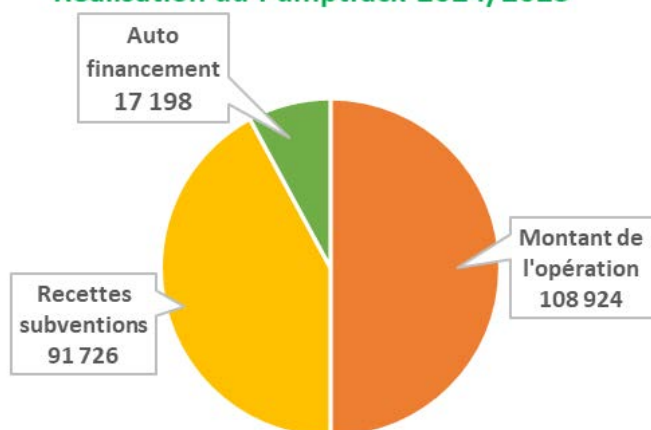
Païement de la 1ère partie de l'étude du sol

Les investissements en cours de réalisation

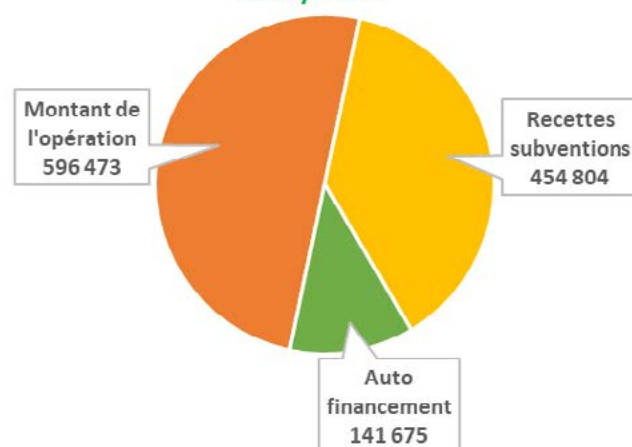
- L'agrandissement du colombarium par la création de 24 cavurnes dans la partie basse du cimetière. Les travaux débuteront en fin d'année 2025.
- Création d'un cheminement de sécurisation sur le bas-côté de la Route de Payzac à partir des logements ADIS jusqu'au croisement de Chimarre.
- Rénovation peinture, des portes de la basilique et de la porte d'entrée mairie
- Installation porte coupe-feu à l'école publique (suite à l'avis de la commission de sécurité)
- Achat de tables pour la salle de la cantine
- Voie douce Lablachère/Joyeuse, projet communal et intercommunal
- Equipement à l'espace Julienne Marcy dans le cadre « pleine nature Cévennes » univers du vélo tables de pique-nique, bornes multifonctions, signalétiques directionnelles

Les investissements sont souvent réalisés sur plusieurs exercices comptables, cela ne représente pas l'opération dans son intégralité. Ces synthèses financières apporteront une vue précise des dépenses et recettes de ces investissements.

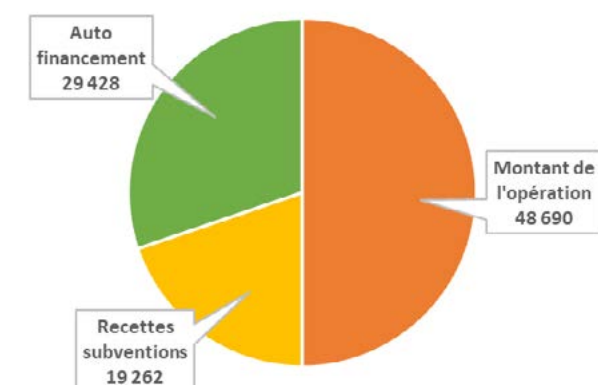
Réalisation du Pumptrack 2024/2025



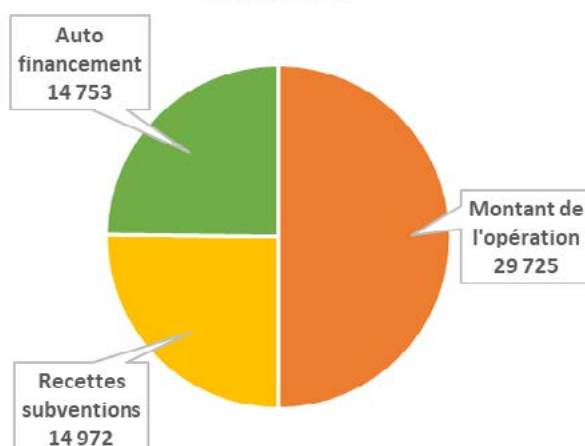
Renouvellement de la pelouse du stade de la Raze 2024/2025



Travaux d'isolations thermiques 2024/2025



Rénovation de la calade de l'église 2024/2025





L'état de la dette de notre commune est en constante diminution

La dette s'élevait en 2020 à 2 438 949€ elle est au 31 décembre 2025 de 1 352 040€

La capacité du désendettement en année est au 31/12/2024 de 3.11 années

Malgré des investissements en constante augmentation, la courbe de la dette diminue

sans augmentation des taxes et sans dette supplémentaire

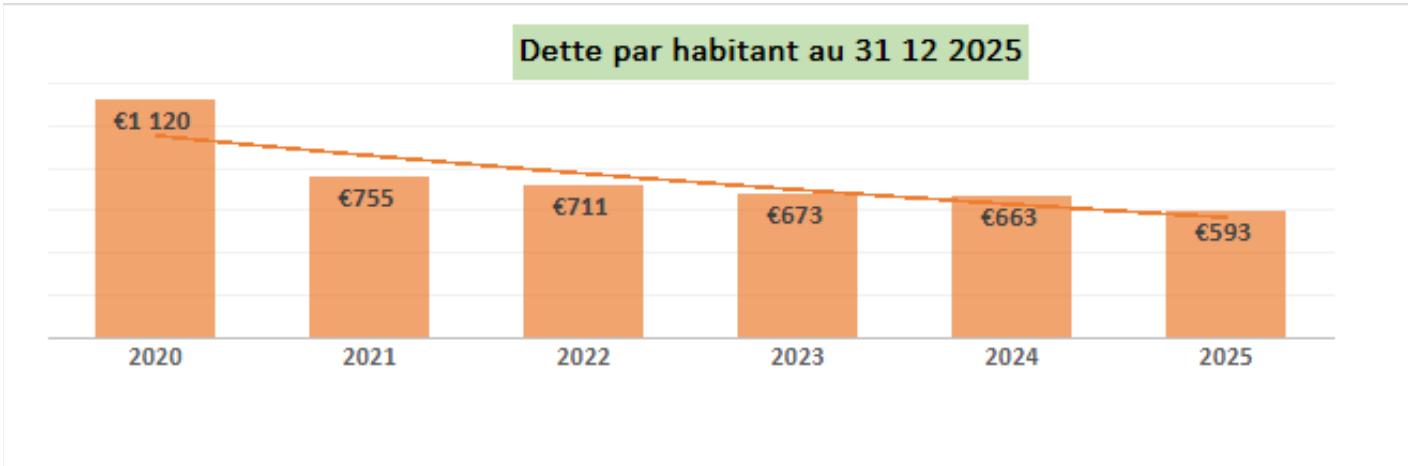
Suivant l'observatoire des finances et de la gestion publique locale :

L'encours de dette des collectivités locales et son coût

Quels sont les seuils d'alerte de la capacité de remboursement des dettes pour une collectivité ?

Actuellement, on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante **lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 12**. A partir de 15 ans, la collectivité est dans le rouge.

BUDGET DE LA COMMUNE									
ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2025									
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	TAUX	Dette en capital de l'exercice 2024	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont		Capital restant dû au 31/12/2025	Durée de l'emprunt	Date de fin des emprunts
					Intérêts	Capital			
CRCA Nelle mairie	800 000€	3,66%	515 963€	43 176€	18 884€	24 292€	491 671€	30 ans	01/2040
CAISSE EPARGNE accès piscine	200 000 €	3,87%	129 358€	10 995€	5 006€	5 989€	123 369€	30 ans	01/2040
CRCA Ecole publique	1 100 000€	1,63%	781 000€	56 640€	12 640€	44 000€	737 000€	25 ans	01/2042
	2 100 000€		1 426 321€	110 811€	36 530€	74 281€	1 352 040€		



Cette année nous constatons **des dépenses de fonctionnement** d'entretien conséquentes mais nécessaires. Elles sont inévitables à la sécurité des bâtiments et des personnes qui les utilisent.

Situation au 30 novembre 2025

- Remplacement d'une pompe à chaleur du bâtiment de la mairie : 3830€
- Désembouage du réseau de chauffage du bâtiment de la mairie : 2972€
- Remplacement des panneaux translucides de la salle d'animation rurale : 27 024€
- Reprises des concessions funéraires : 5 900€
- Achats de panneaux de signalisation routière, balises de sécurité, fournitures de voirie (bétons, peintures de voirie, plaques de rues et numéros de voirie...) : 5 030€
- Logements communaux, remplacement d'un vélux, travaux d'électricité et réfection d'une partie de la toiture : 11 051€
- Révision de l'ascenseur, cette maintenance exceptionnelle est obligatoire tous les 15 ans : 5 428€
- Travaux d'électricité de mise en conformité du bâtiment de l'école : 1 006€
- Réhabilitation complète des WC des commerçants du marché, Allée du Château : fournitures 5 200€
La réalisation a été effectuée par les employés communaux
- Travaux d'électricité, bâtiment de l'église : 1 365€

Lors de la séance du conseil municipal du 03 juin 2025, la commune a mis en place, à compter du 1er septembre 2025, la nouvelle tarification des repas de la restauration scolaire à 1€ en fonction des quotients familiaux

Cette mise en place sera bénéfique pour les familles, mais malgré une aide attendue de l'Etat, il restera une part financière à la charge de la commune

Martine CARRIER

FINANCES DU SERVICE DE L'EAU & ASSAINISSEMENT

Compte administratif 2024

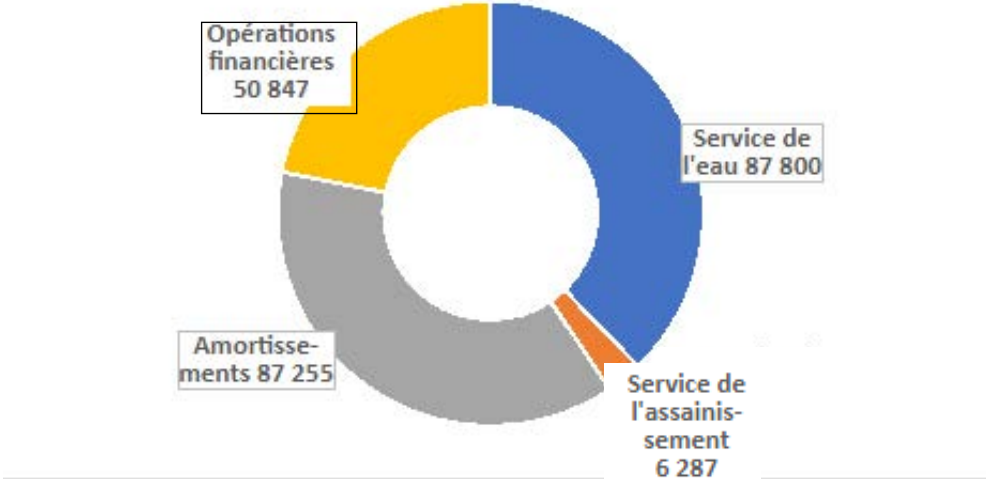
Dépenses de fonctionnement	597 878.01€	Recettes de fonctionnement	1 188 194.82€
Excédent	590 316.81€		

Dépenses d'investissement	916 774.16€	Recettes d'investissement	1 347 905.11€
Excédent	431 130.95€		

Sur l'exercice 2024, La régie de l'eau et assainissement a réalisé 1960 ml de travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sur les chemins du Brujas, du Cardinal, du quartier de la Pise et 695 ml de création de réseaux d'assainissement aux chemins du Brujas, Jacone et Vignasse.

Situation intermédiaire des dépenses d’investissement déjà réalisées

INVESTISSEMENTS au 31 octobre 2025



Situation des recettes déjà perçues :

FCTVA 130 147€, remboursement de la TVA sur les investissements 2024

Situation des investissements réalisés au 31 octobre 2025 :

- Travaux de branchement en alimentation en eau potable par une entreprise.
- Achat d’un camion PL plus adapté aux travaux du service de l’eau/assainissement. L’ancien camion a été repris pour la somme de 7 000€
- Achat et installation d’un nouvel ordinateur Win plus performant à la télégestion.
- Assainissement : remplacement d’une pompe de relevage

Martine CARRIER

ENCOURS DES EMPRUNTS DE L’EAU ET ASSAINISSEMENT AU 31/12/2025				
Dette en capital	Intérêts	Capital	Annuité 2025	Capital restant dû
798 145,08	20 329,14	63 403,87	83 733,01	734 741,21

BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT

COMPOSTAGE ET BIODIVERSITÉ

Le tri des biodéchets étant devenu obligatoire depuis 2024, l'implantation des composteurs individuels ou de quartier, au-delà d'une réalité économique incontestable, agit également en faveur de la biodiversité et de certains pollinisateurs. En examinant le contenu d'un composteur actif, on peut notamment trouver :

- Des larves de mouche soldat (les adultes sont inoffensifs et les larves sont intéressantes pour la gestion et la valorisation des biodéchets)
- Des larves de différentes variétés de cétoines (dorée, verte, noire, ...) qui vivent 2 à 3 ans dans le compost en cours de mûrissement. L'adulte est un excellent pollinisateur car tous ses poils se couvrent de pollen à chaque passage sur une fleur. A ne pas confondre avec les larves de hanneton qui vivent dans la terre au niveau du potager.
- Des larves de coléoptère « rhinocéros » qui vivent également entre 3 et 4 ans et qui sont d'excellents « décomposeurs »
- Des mille-pattes ; des cloportes ; des staphylins ; des vers de terreaux ; des collemboles ; des forficules ; ...

Bien évidemment, pour arriver à ce vivant, quelques règles de base s'imposent :

- Dans le composteur, il faut alterner des couches de biodéchets (qui apportent les matières azotées) avec des couches de broyats (qui apportent les matières ligneuses : on parle de structurant qui va permettre au compost de respirer et de ne pas dégager de mauvaises odeurs). Le tout étant mouillé de temps en temps (afin de toujours avoir une consistance d'éponge humide).
- Si vous n'apportez que des déchets de végétaux azotés (épluchures), ceux-ci vont pourrir et vous n'aurez pas un composteur mais un « pourrissoir ».
- Les essuies-tout et les mouchoirs en papier en étant mouillés apportent du « ligneux ».
- Lorsque le compost semble prêt (on dit qu'il est mûr), il faut le tamiser et éventuellement remettre dans le composteur les parties grossières ou non transformées ainsi que les larves d'insectes.

Pour plus d'informations techniques, il est possible de suivre des formations financées par le SICTOBA sur inscription (sictoba.fr).

Yannick MARCHAL



DE LA NÉCESSITÉ DE TRIER CORRECTEMENT NOS ORDURES MÉNAGÈRES

Acte 1 : la genèse

Lorsque l'on remonte aux années 1970, chaque commune avait sa propre décharge municipale qu'elle gérât de façon autonome... Collecte, déchargement, mise à feu, « compactage », ... Souvent, elle était ouverte en permanence et les particuliers pouvaient y déposer de tout.

En 1976, 18 communes ont décidé de créer le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères de la Basse Ardèche) pour arrêter ces décharges et créer ainsi un lieu centralisé, géré de façon collective (à cheval sur les communes de Beaulieu et de Grospierres).

A l'origine, toutes les ordures ménagères arrivaient dans un bâtiment où un broyeur réduisait la taille de celles-ci ; que l'on étalait ensuite sur le sol en couches successives, pour former un casier qui au-delà d'une certaine hauteur, était recouvert de substrat (terre) et végétalisé pour réhabiliter le site.

Au fil des années, d'autres communes ont adhéré au syndicat (actuellement 56 communes regroupées en 4 communautés de communes). La réglementation a également évolué du point de vue environnementale... Les principaux soucis étaient :

- L'écoulement d'eaux de pluie polluées par le Lixiviat de décharge (composé de matières organiques dissoutes ; de micropolluants organiques comme les pesticides, les résidus de plastiques,...; de composés minéraux ; de métaux lourds ; ...), C'est une source importante de pollution des nappes phréatiques, des sols, des eaux de surface (ruisseau, ...),
- La fermentation des déchets organiques engendrant une méthanisation productrice de gaz inflammable (explosion, incendie).
- La dispersion par le vent d'éléments légers (papiers, sacs plastiques, ...).

Cette évolution a nécessité la création de casiers constitués d'alvéoles totalement imperméables ; conçus de façon à permettre la récupération du Lixiviat et des gaz issus de la méthanisation.

Pour traiter ces « jus », un réseau de collecteurs a été créé, relié à une station d'épuration sophistiquée, gérée par du personnel hautement qualifié,

Pour traiter ces gaz, il a été besoin de construire une unité permettant de brûler ces gaz (torchère)

A cela, il a fallu rajouter des bassins collecteurs d'eaux pluviales ; d'autres de collecte des « jus » traités... vidés régulièrement pour garder des capacités de rétention au cas où...

Naturellement, à cet ensemble s'ajoutent de nombreux contrôles environnementaux effectués régulièrement.

Pour éviter que ces casiers ne se remplissent trop vite, et dans des soucis de développer la récupération à des fins de recyclage, des déchetteries (dès 1990) ont été mises en place ainsi que la collecte du verre renforcée et celle des papiers (1998) ainsi que les débuts du tri sélectif des emballages (dès 2002).

En 2020, le dernier casier autorisé a été fermé pour réhabilitation finale du site. Des panneaux photovoltaïques ont recouvert une partie des casiers afin d'exploiter au mieux l'utilisation de ces surfaces.

Ce site fait l'objet d'une surveillance et d'un entretien pour une trentaine d'années à compter de sa fermeture.

Pour en savoir plus...

Le SICTOBA est étendu sur presque 12 hectares

Ce site est classé ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Le Lixiviat est surtout généré par les déchets alimentaires d'où l'importance du compostage



Acte 2 : Le schéma actuel

Le gouvernement a mis en place une taxe (TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui ne cesse d'augmenter au fil des années. Elle est calculée pour être de plus en plus dissuasive et est générée pour chaque tonne de déchets enfouis (25 euros HT en 2020 ; 65 euros HT en 2025 avec une TVA en plus de 10%). C'est pour cela qu'il faut limiter l'enfouissement en traitant le plus de composantes de nos ordures ménagères ; d'où le schéma actuel mis en place. Au départ, les usagers doivent séparer :

- Les encombrants qui doivent être déposés en déchetterie (on peut y inclure les gros cartons)
- Les déchets alimentaires (épluchures, essuie-tout, ...) qui doivent aller dans un composteur (individuel ou de quartier)
- Le tri sélectif (emballages et papiers) qui doivent aller dans les bacs jaunes EN VRAC !
- Les cartons pliés qui doivent aller dans les bacs bleu
- Le verre qui doit aller dans les colonnes et bacs dédiés à la collecte du verre
- Le reste (le déchet ultime)... qui doit aller dans les bacs verts ou parfois bruns ; presque rien ...

Acte 3 : le devenir de nos déchets

- **Bacs verts ou bruns (déchets ultimes)** : la loi impose de récupérer 40 % de ces déchets (seuls 60 % peuvent être enfouis). On récupère ce que des personnes ne trient pas ou mal. La collecte au niveau des communes amène ces volumes au SICTOBA où un quai de transfert permet de regrouper en un gros volume (maîtrise des coûts de transport et limitation des incidences environnementales) qui est acheminé à Lavilledieu à l'usine de tri L'OPTIMALE gérée par le groupe SUEZ pour le compte du SICTOBA. Par exemple sur 35000 Tonnes apportées (tonnage cumulé des syndicats SICTOBA et SIDOMSA qui ont délégué la gestion de L'OPTIMALE à cette entreprise) : 1000 tonnes sont recyclables (MPS : Matières Premières Secondaires) + 12000 tonnes de CSR (combustibles solides de Récupération) qui font fournir de l'énergie à des sites spécialisés + 1000 tonnes divers. Les 60 % restants iront en enfouissement dans un centre ISDND à Donzère (21000 tonnes générant 1365000 euros de taxe + de la TVA + des coûts de transport + des coûts d'enfouissement).

- **Bacs jaunes** : Le quai de transfert est également utilisé mais la destination est à l'usine de tri METRIPOLIS à Portes-Lès-Valence gérée par le groupe VEOLIA (pour le compte des syndicats SICTOBA, SYPP et SYTRAD qui ont délégué la gestion de l'installation à cette entreprise). A réception un contrôle est effectué et s'il y a trop d'erreurs de tri, le contenu est refusé et partira en enfouissement (frais et taxes comprises, ce qui fait grimper la facture finale pour l'utilisateur).

- **Le verre** : il est collecté puis trié à l'usine MALTHA de Lavilledieu ; il servira ensuite à alimenter l'usine BSN à Labégude (souhaitons qu'elle ne ferme pas).

- **Les déchets alimentaires** seront transformés sur place en bon compost à utiliser ou à partager entre voisins. La qualité dépendra du degré de formation. C'est une nécessité car il permet de diminuer fortement le tonnage à traiter et de plus, permet de transformer des déchets en les valorisant en matière première à valeur commerciale ; et d'un grand intérêt environnemental.

Acte 4 : Pour le meilleur des mondes

Si auparavant la facture des déchets ménagers était relativement faible et que le ramassage était au porte à porte, c'est qu'il n'y avait pas toute cette dynamique de coûts successifs. On enfouissait sans penser au lendemain mais maintenant il faut payer pour maîtriser cette pollution induite et il faut également penser à récupérer toutes les matières premières non renouvelables en pensant aux générations futures. Actuellement, pour notre planète et pour la maîtrise raisonnée des coûts répercutés sur notre facture, il est essentiel de limiter nos déchets (culture achat) et de bien utiliser les filières de collectes (culture tri). Des gens se mobilisent et s'investissent ; il est important également de respecter leur travail. Soyez acteurs de votre avenir et de celui des générations futures,

Pour des informations plus détaillées, vous pouvez vous connecter au site du SICTOBA :

www.sictoba.fr

Vous pouvez aussi vous inscrire sur le site du SICTOBA pour une sensibilisation sur le compostage individuel ou une formation pour devenir référent de site de compostage de quartier.

Ou me contacter au secrétariat de la mairie, en tant que conseiller délégué à l'environnement et aux déchets ménagers, qui me fera suivre vos demandes et / ou vos interrogations.

Pour conclure, sachez que des possibilités d'évolution au niveau de la collecte sont en cours de réflexion afin de permettre une amélioration de la qualité des sites et la limitation des incivilités.

Yannick MARCHAL



une partie d'un des casiers
avec ses panneaux photovoltaïques



installation de traitement
des gaz de fermentation



installation de traitement
des lixiviats

« UNE CHOUETTE, UN VILLAGE »

Dans le cadre du programme « Une chouette, un village », la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Auvergne-Rhône-Alpes mène un projet de restauration des habitats de reproduction de l'Effraie des clochers. L'objectif : installer 30 nichoirs dans des bâtiments adaptés (granges, clochers, hangars, combles...) afin de soutenir les populations locales de ce rapace nocturne emblématique, dont les sites de nidification se font de plus en plus rares. Le projet, soutenu par notre commune, vise également à favoriser la biodiversité locale en développant des infrastructures agroécologiques (IAE) — haies, prairies fleuries, alignements d'arbres — autour des sites équipés. Ces aménagements offrent à l'effraie et à d'autres espèces des zones de chasse et de reproduction durables. En parallèle, des actions de sensibilisation sont menées auprès des écoles situées à proximité des sites concernés. Ainsi, l'école publique de Lablachère bénéficiera prochainement d'une animation dédiée à la découverte des rapaces nocturnes et à leur rôle essentiel dans les écosystèmes agricoles.

Parmi les bâtiments retenus, l'ancienne cure constitue un site particulièrement favorable et tranquille, susceptible d'accueillir prochainement un couple d'effraies. Véritable alliée des agriculteurs, l'effraie des clochers se nourrit principalement de rongeurs ; un couple peut en consommer jusqu'à 3 000 par an !

Si vous avez observé ou entendu une effraie des clochers aux alentours de la commune ou si vous souhaitez accueillir un nichoir chez vous (grange, hangar, grenier, combles), n'hésitez pas à contacter : Thomas Chateigner – LPO AuRA : thomas.chateigner@lpo.fr

Yannick MARCHAL



Ancien nichoir réhabilité -
Réalisé par des scolaires

LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE : L'AEDES ALBOPICTUS

Pour limiter la prolifération de cet insecte, il devient primordial d'élaborer et de mettre en place un plan d'action communal.

Celui-ci commence par la communication, socle de base, afin de faire comprendre son mode de vie particulier. Une réunion publique devrait être mise en place afin d'informer le public, pour permettre d'adopter les bons gestes et les bonnes pratiques, avant son arrivée qui commence aux alentours du mois d'Avril. La vigilance doit se prolonger jusqu'en Octobre, mois où en principe les adultes disparaissent provisoirement.

L'action des services techniques de la commune doit permettre d'éliminer des gîtes larvaires au sein des bâtiments communaux et d'intervenir sur les lieux publics (référent agent technique : Jolan BELMAS).

Le pouvoir de police du Maire permet également de prescrire des mesures nécessaires pour lutter contre l'insalubrité qui favorise le développement de ces insectes envahisseurs, vecteurs potentiels de maladies graves.

Le référent Elu communal (actuellement Yannick MARCHAL) peut également aider à un diagnostic lors d'appel pour des nuisances récurrentes.

Règles de bases :

- Installation de filets anti-moustiques sur les récupérateurs d'eau (fûts, petits réservoirs, ...)
- Élimination de toute source d'eau stagnante (vieux récipients, piscines démontables hors- d'usage, vieux pneus, vieilles carcasses de véhicule, ...)
- Intégration dans les bassins artificiels de prédateurs, poissons rouges ou gambusies (résistants à la chaleur estivale) qui élimineront les larves. Attention cependant à ne pas en remettre dans les milieux naturels car ils sont considérés comme invasifs.

Parce que l'on se trouve dans le cadre d'un problème de salubrité publique, de la possibilité qu'il puisse transmettre des maladies graves de plus en plus présentes sous une forme indigène (locale), il est important de lutter collectivement et individuellement contre l'*Aedes albopictus* dont les populations ne cessent de croître.

Yannick Marchal



TRIBUNE RÉSERVÉE À L'OPPOSITION

COLLECTIF EGAL

« Ce dernier trimestre de l'année 2025 a été marqué par l'ouverture de Lablascène, un nouveau théâtre récemment installé à Lablachère. Proposant une programmation professionnelle et humoristique, il vient enrichir le paysage culturel de notre village. C'est désormais avec l'ensemble des propositions du secteur qu'il faut compter et faire plus que jamais rayonner la culture. Nous souhaitons que la dynamique impulsée par des habitants de Lablachère puisse se pérenniser dans les mois et les années à venir, aux côtés des autres lieux culturels, et qu'elle soit soutenue par l'ensemble de la commune. La responsabilité incombera aux futurs élus d'assurer la promotion de ces lieux vivants, de valoriser au-delà des préjugés, ces espaces de rencontres avec l'art qui, en ces temps troublés, ne manquent pas de nous rappeler combien il est primordial de continuer à SORTIR et d'aller au-devant de l'Autre ! »

Corinne LARCHER

LA FIBRE REMPLACE LE CUIVRE

LA FIBRE REMPLACE LE CUIVRE

LA FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE SUR LABLACHERE

Le bulletin municipal d'octobre 2024 vous informait de la fermeture du réseau cuivre. Nous vous rappelons qu'au plus tard le 31 janvier 2028, tous les accès internet et/ou les services téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

D'ores et déjà aucune ligne cuivre ne peut être souscrite du fait du déploiement de la fibre sur notre commune.

Le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) a déployé sur la commune de Lablachère 1633 lignes éligibles.

A ce jour, 852 administrés sont abonnés, une légère augmentation depuis notre dernière communication sur le bulletin municipal d'août 2025.

Ce qui représente un taux encore assez faible de 52.17%

Afin de vous évitez tout désagrément le moment voulu, je vous invite dès à présent à anticiper le passage à la fibre en contactant les opérateurs de la téléphonie votre choix afin de souscrire une offre fibre.

Les élus de Lablachère et particulièrement Martine CARRIER, référente sur la communauté de Commune du Pays Beaume Drobie, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Martine CARRIER



L'ANTENNE DE TÉLÉPHONIE MOBILE

L'Etat a mis en demeure les opérateurs de téléphonie mobile de couvrir 97,7% de la population au plus tard en 2030. Les opérateurs recherchent donc des endroits propices à la mise en place d'antennes plus ou moins hautes selon la topographie du terrain. Ils s'adressent en priorité aux municipalités de par leur connaissance du terrain mais aussi du ressenti de la population selon le site choisi. En effet, il n'est jamais judicieux d'installer une antenne relais trop près des habitations par exemple. Cette approche permet à la municipalité de contrôler l'implantation d'une antenne relais avant que l'opérateur ne s'oriente vers des particuliers sur lesquels nous n'avons que très peu de pouvoir de dissuasion.

C'est pour ces raisons que nous avons loué à SFR une parcelle de terrain à la Raze, un endroit suffisamment loin de toutes habitations, ce qui limite les nuisances.

Jean-Pierre LAPORTE



FESTIVITÉS À LABLACHÈRE 2026

12 janvier : vœux du maire proposé par la municipalité

01 mars : fête votive hivernale proposée par Les Votiers de Lablachère

30 mars : le carnaval proposé par Le Comité d'Animation

1er mai : anniversaire de l'association 30 ans, proposé par Les Vieux Boulons

Cérémonie du 08 mai

10 et 11 mai : championnat de l'Ardèche de pétanque accueillant 200 jeux et organisé par La Péquelette Boul'club Beaume-Drobie

17 mai : repas dansant proposé par Le Comité d'Animation

09 juin : rassemblement de vieilles voitures proposé par Les Vieux Boulons

05 juillet : cinéma plein air proposé par Le Sou des Ecoles

13 juillet : sortie des vieilles mobylettes organisée par Les Vieux Boulons

18 juillet : soirée théâtre proposée par Le Comité d'Animation

19 juillet : fête du village proposée par Le Comité d'Animation

19 juillet : feux d'artifice tirés de l'église saint julien offert par la mairie

29,30 et 31 août : fête votive organisée par Les Votiers de Lablachère

Les mardis et vendredis de juillet et août à partir de 19h : concours de boules proposés par La Boule Coinchée

24 septembre : repas des Sages proposé par la municipalité

28 septembre : exposition d'insectes animée par Léo Salel

04 octobre : repas d'automne proposé par Le Comité d'Animation

10 et 11 octobre : spectacle Pitt' Ocha proposé par « chien fou »

12 octobre : loto proposé par Le Sou des Ecoles

16 octobre : « Les vins nouveaux » proposé par la cave coopérative

19 octobre : concours de pétanque triplette mixte proposé par La Péquelette Boul'club Beaume Drobie

27 octobre : Octobre Rose proposé par Le Club de l'Amitié avec la participation d'associations et de la Ligue contre le Cancer Ardèche

11 novembre : commémoration

14 novembre : rôtie de châtaignes proposée par La Boule Coinchée

07 décembre : marché de Noël proposé par Le Comité d'Animation avec la participation d'associations

Sans oublier les vides greniers, fêtes des écoles et rencontres de pétanque.

Nous remercions les associations d'apporter ces moments de convivialité sur notre commune.

Lysiane FREMON



LE MOT DES ASSOCIATIONS ET DES COMMERÇANTS

LES ARCHERS DE CHARLEMAGNE

Le tir à l'arc est un jeu, un sport de loisir ou de compétition qui se pratique en salle de 18 mètres jusqu'à 30 mètres.

Equilibre et bien-être :

Le tir à l'arc est un sport adapté à tous les âges, toutes les morphologies et pratiquement tous les handicaps.

Mise à disposition de matériel :

Nous accueillons toutes les personnes souhaitant pratiquer le tir à l'arc, même s'ils sont porteurs de certains handicaps, pour 2 séances par semaine de 1 heure 30 mn, à partir de 10 ans.

Les Archers de Charlemagne considèrent que toutes les disciplines du tir à l'arc font partie de la même grande famille de l'archerie. Le club est ouvert à toutes les pratiques du tir dans les règles éditées par la fédération et le respect de chaque archer. Nos équipements nous permettent de faire du tir en salle jusqu'à 30 mètres et nous disposons d'un lieu pour tirer à 50 mètres. Nous avons le projet de monter un petit parcours permanent pour la pratique des tirs de parcours.

Sport éducatif :

Le tir à l'arc permet d'apprendre à compter, à gérer son stress, à analyser son action. Il est un segment créatif de vie sociale.



Nous contacter : **Jean-Michel De Meyer**, Président club **06 71 23 82 24**

- salle d'Animation Rurale de Lablachère 07230, mardi et jeudi à partir de 19 heures.

LA SCHOLA CANTHAREL VOYAGE JUSQU'EN TCHÉQUIE POUR DES CONCERTS

Suite à l'accueil des chœurs suisse et tchèque à Lablachère pour les 20 ans de la Schola Cantharel, nous avons eu le plaisir de répondre à notre tour à l'invitation de rejoindre le chœur des Motyli à Šumperk en Tchéquie.

Mille six cents kilomètres, de pique-nique, de fous rires et de temps de répétitions dans le bus, nous ont conduits jusqu'en Moravie avec un accueil dans des familles formidables pour nos choristes. Trois concerts partagés avec nos amis tchèques et un chœur de jeunes de Weimar : pas moins de 170 chanteurs ont enthousiasmé le public. Des temps festifs, des promenades, des goûters, des danses, la visite de Prague sur la route du retour. Un effet dynamisant pour tous les choristes de la Schola Cantharel qui sont rentrés avec des souvenirs incroyables !

Françoise BERRIER, Schola Cantharel - Chœur d'enfants

Association à but non lucratif.

1064 Rte de Joyeuse - 07230 LABLACHÈRE

<https://www.helloasso.com/associations/choeur-schola-cantharel>

LA PASSERELLE : UN LIEU VIVANT AU CŒUR DU VILLAGE, ENTRE CULTURE ET CONVIVIALITÉ

Située rue Joseph Blanc, voisine du parking de la place de Crevaille, **La Passerelle** est devenue au fil des années un **véritable lieu de vie et de culture** au cœur du village.

Ancien restaurant familial, l'établissement a été repris et transformé par **Victorien**, qui a souhaité donner une nouvelle orientation à ce lieu original. De restaurant traditionnel, **La Passerelle** est ainsi devenue un **bistrot culturel et café-concert**, alliant restauration légère, convivialité et programmation artistique variée.

Aujourd'hui, le lieu propose une **offre culturelle riche et éclectique**, ouverte à tous : concerts (jazz, rock, funk, chanson, fusion...), soirées à thème, spectacles d'humour, théâtre de création, soirées jeux, jam sessions, scènes ouvertes, ou encore soirées dansantes (tango, swing, salsa). Les **mercredis** sont souvent consacrés à la danse, tandis que les **dimanches** accueillent les scènes ouvertes et les jam sessions, moments privilégiés de rencontre entre musiciens et public.

La Passerelle collabore également avec des **associations locales** et met son espace à disposition pour l'organisation d'événements, renforçant ainsi son rôle de **passerelle entre la vie culturelle et la vie sociale du territoire**.

Fréquentée par un public varié – habitants du village, familles, jeunes, amateurs de musique et curieux **La Passerelle** se distingue par son **esprit de partage, d'ouverture et d'accès à la culture pour tous**. Lieu de rencontres et d'échanges, elle incarne un pont **entre culture et festivité, entre ruralité et expression artistique**.

La Passerelle est aujourd'hui un espace incontournable de la vie culturelle locale, fidèle à son nom et à son ambition : **relier les gens, les idées et les émotions**.

Ouverte du **mercredi au dimanche**, de **18h30 à minuit** (et jusqu'à **1h30 le week-end**), **La Passerelle** est aujourd'hui un espace incontournable de la vie culturelle locale, fidèle à son nom et à son ambition : **relier les gens, les idées et les émotions**.

La Passerelle – 103 Rue Joseph Blanc (parking place de Crevaille)
Victorien TARDIF, gérant



PHOTOS DE LA SCHOLA CANTHAREL EN TCHEQUIE



BOULANGERIE L'AMI ROCHE (REPRISE DE LA BOULANGERIE NICOLAS PRÉVOST)



J'ai découvert le métier de boulanger très jeune, poussé par la curiosité et l'envie de travailler la pâte, de sentir le pain sortir du four et de donner chaque jour le meilleur de moi-même. C'est à 15 ans, à Villeneuve-de-Berg, que j'ai fait mes premiers pas dans le métier, en apprentissage à la boulangerie Alonso. Pendant deux années, j'y ai appris les bases essentielles du métier : la patience, la régularité, la précision des gestes et surtout le respect du produit et du temps de fermentation. En parallèle, j'étais en formation chez les Compagnons du Devoir à Nîmes, une expérience exigeante et passionnante qui m'a donné le goût de l'effort et de l'excellence.

À la suite de cette formation, j'ai eu la chance d'entreprendre le Tour de France chez les Compagnons du Devoir, une aventure aussi humaine que professionnelle. J'ai commencé ce parcours à Reims, où j'ai perfectionné mes techniques, puis à Tours, où j'ai approfondi la maîtrise des fermentations et découvert d'autres façons de travailler la viennoiserie et les pains spéciaux. Après ces deux étapes, j'ai eu l'opportunité de partir un an à Montréal, au Canada, toujours dans le cadre des Compagnons du Devoir. Cette expérience à l'étranger a été particulièrement enrichissante : elle m'a permis de découvrir d'autres approches du pain, de nouvelles farines, d'autres manières de transmettre le métier, tout en m'apportant une ouverture d'esprit précieuse.

De retour en France, j'ai poursuivi mon parcours à Lyon, où j'ai passé un an à perfectionner mes compétences et à gagner en autonomie. J'ai continué ma formation avec les Compagnons à Cagnes-sur-Mer, une étape marquante de mon parcours. C'est à la suite de cette année que j'ai décidé de quitter les Compagnons du Devoir afin de voler de mes propres ailes et de me consacrer pleinement à ma vie professionnelle. Je me suis alors installé à Cannes, où j'ai continué à travailler dans la même boulangerie pendant deux années en CDI. Cette expérience m'a permis de consolider mon savoir-faire, de comprendre les réalités du travail en équipe, la gestion d'une production importante, tout en gardant le goût du détail et de la qualité artisanale.

Après ces années d'apprentissage, de voyages et d'expériences, j'ai ressenti le besoin de revenir dans mon département natal pour réaliser un projet qui me tenait à cœur : ouvrir ma propre boulangerie qui s'appellera BOULANGERIE L'AMI ROCHE. L'ouverture est prévue pour le 1er décembre, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je prépare ce nouveau chapitre.

Dans ma boulangerie, je souhaite faire revivre les traditions boulangères d'autrefois, avec des gros pains au levain, vendus au poids, réalisés avec des farines de qualité et une fermentation lente pour développer pleinement les arômes. J'y proposerai également des viennoiseries pur beurre : brioches, croissants, pains au chocolat, panettones, pognes de Romans, ainsi que des tuiles, biscuits aux amandes et de la pâtisserie fine : tartes, millefeuilles, choux, éclairs et autres gourmandises faites maison.

La matière première principale sera locale avec de la farine du Moulin Rieubon de St Maurice d'Ardèche ainsi que du beurre et lait Areilladou de la laiterie Carrier Situé à Vals les Bains

Mon objectif est simple : offrir du goût, de la générosité et de l'authenticité, à travers des produits préparés avec passion et respect du savoir-faire artisanal. C'est une fierté pour moi de revenir travailler ici, chez moi, et de pouvoir partager chaque jour le plaisir du bon pain et des douceurs traditionnelles avec les habitants du village.

Je vous donne rendez-vous très bientôt pour découvrir votre nouvelle boulangerie artisanale.

David ROCHE



ÉTAT CIVIL

Du 01 Décembre 2024 au 30 Novembre 2025

NAISSANCES

- **MATHIEU Antonin**, le 28/03/2025 de MATHIEU Adrien et MARTEL Céline
- **MARIE Manon**, le 23/04/2025 de MARIE Etienne et MERY Ludivine
- **INTARTAGLIA Ayden**, le 19/05/2025 de INTARTAGLIA Bastien et MARQUES FERREIRA Jessica
- **VEISTROFFER Charlotte**, le 29/05/2025 de VEISTROFFER Yannick et FABIAN Laurie
- **ALBRECHT LESAGE Diego**, le 19/07/2025 de ALBRECHT Jordan et LESAGE Domitille
- **LEGRAS Maya**, le 24/07/2025 de LEGRAS Paul et GUIGON Amélie
- **DELIASSUS Giulia**, le 12/08/2025 de DELASSUS Cyril et DEWAELE Meggy
- **BIDARD KALMBACHER Luna**, le 15/09/2025 de BIDARD Thibaut et KALMBACHER Claire
- **LECONTE Alix**, le 07/10/2025 de LECONTE Adrien et BLANCHOT Romane
- **DEHMANI Younes**, le 01/11/2025 de DEHMANI Nasreddine et SANCHEZ Micheline

MARIAGES

- **FAVRAT Josiane** et **PERRET Gérard** le 07/12/2024
- **PÉRILLAUD Martine** et **HERVO Dominique** le 30/12/2024
- **ACQUISTO Alicia** et **RUIZ Jonathan** le 01/04/2025
- **SALEL Marie** et **WALL Floyd** le 10/05/2025
- **COTTALORDA Chloé** et **DRUT Thierry** le 17/05/2025

- **GUERDON Marie** et **BUTET Benjamin** le 07/06/2025
- **KLEIN Emmanuelle** et **SEDAT Thibault** le 14/06/2025
- **CHABAUD Marie** et **BIANCHIN Hugo** le 21/06/2025
- **LOISON Léa** et **ZEROUAL Dryss** le 05/07/2025
- **THIRIET Magali** et **JOSSERAND David** le 09/08/2025
- **PALLISER MUNOZ Esther** et **BUREAU Simon** le 18/08/2025
- **ROBERT Aurélie** et **MUSSA Yoann** le 20/09/2025

PACS

- **BIBANCOS Sabrina** et **CÔMES Cyril** le 23/05/2025
- **PORCHER Ambre** et **DUMAS Dylan** le 18/07/2025
- **PEÇA Marie** et **MATHIEU Michel** le 06/10/2025
- **HENDOUZE Amélie** et **REILHAN Laurent** le 28/10/2025

DÉCÈS

- **BRIOUDE Thierry**, 62 ans, le 09/12/2024
- **DELICHERE André**, 94 ans, le 20/12/2024
- **GAULT née MAZIPURA Motia**, 98 ans, le 05/01/2025
- **ROCHE née MENDRAS Edith**, 90 ans, le 05/01/2025
- **PERRET Gérard**, 74 ans, le 06/01/2025
- **BOUILLE François**, 83 ans, le 07/01/2025
- **GERSTENBERG Bernard**, 74 ans, le 11/01/2025
- **GUIGUES née LAGNEAU Jacqueline**, 98 ans, le 22/01/2025
- **GIBAUT Guy**, 78 ans, le 26/01/2025

- **MAYET née GUDEFIN Arlette**, 77 ans, le 02/02/2025
- **PASCAL née PENOT Henriette**, 95 ans, le 03/02/2025
- **BAYLE née BONZI Juliette**, 88 ans, le 30/03/2025
- **BARRIÈRE Alain**, 82 ans, le 04/04/2025
- **TOUGNE née SOLER Anne**, 83 ans, le 10/04/2025
- **CHASTANIER Lucien**, 90 ans, le 18/04/2025
- **VINCENT Marc**, 96 ans, le 07/05/2025
- **VOLCK Michel**, 93 ans, le 16/05/2025
- **CHALVET née GENEST Marie-Louise**, 94 ans, le 31/05/2025
- **GARCIA née BONNETON Marie-Thérèse**, 88 ans, le 19/06/2025
- **MERCIER Marcel**, 82 ans, le 27/06/2025
- **LÈBRE Robert**, 94 ans, le 13/07/2025
- **DUBOIS Lucie**, 81 ans, le 01/08/2025
- **BADAROUX Michel**, 75 ans, le 09/08/2025
- **BOCCARD née SANDIGLIANO Louise**, 100 ans, le 08/09/2025
- **FERNANDEZ BOTON Angel**, 87 ans, le 08/09/2025
- **AYGON Maurice**, 83 ans, le 20/09/2025
- **LOUBIER née PALANQUE Odette**, 96 ans, le 16/10/2025
- **LACOUR Brice**, 56 ans, le 23/10/2025
- **BERNARD née CHASTAGNER Geneviève**, 77 ans, le 28/10/2025
- **LAURENT Robert**, 70 ans, le 04/11/2025
- **LECLERCQ Yves**, 88 ans, le 06/11/2025
- **AICARDI née VEGLIO Huguette**, 91 ans, le 08/11/2025



Création graphique et impression par **Ardesca Print**
Imprimé sur du papier Certifié FSC®

Crédits photo : Jean-Marc Moutet & Mairie de Lablachère

MAIRIE DE LABLACHÈRE

NUMÉROS UTILES

Adresse :

1 Place de la Mairie, 07230 LABLACHÈRE

mairie.lablachere@lablachere.fr

www.lablachere.fr

04 75 36 65 72

MAIRIE DE LABLACHÈRE 07230



Horaires d'ouverture :

- **du lundi au jeudi** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- **le vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

• **Numéro d'urgence :** 06 75 01 66 08

(astreintes eau, chutes d'arbre ou autres problèmes, ce numéro n'est actif que le week-end)

• Adresse mail pour **déclaration d'urbanisme :**

autorisation-urbanisme@lablachere.fr